

# État des lieux du secteur de la danse au Québec

Rapport final

Remis à :

Parise Mongrain

Regroupement québécois de la danse

Par :

Jean-Charles Denis, Économiste principal

Oumaima Zaki, Analyste politique

Richard Fahey, Associé et avocat

23 janvier 2026

## Équipe de réalisation

### AppEco

Jean-Charles Denis

Économiste principal

Oumaima Zaki

Analyste politique

Richard Fahey

Associé et avocat

### Regroupement Québécois de la Danse

Parise Mongrain

Directrice générale

Gabriel Theriault

Responsable de la recherche et de l'analyse  
politique

Cyrille Commer

Directeur finances et administration

## Table des matières

Sommaire exécutif.....	7
1. Contexte et mandat.....	8
2. Méthodologie.....	8
3. Résultats .....	9
3.1.    Profil de l'échantillon de l'enquête .....	10
3.2.    Évolution de l'activité du secteur .....	14
3.3.    Profil de la main-d'œuvre et conditions de travail.....	19
3.4.    Santé économique et financière du secteur .....	27
3.5.    Groupes de discussion.....	32
4. Contribution économique du secteur de la danse au Québec .....	35
4.1.    Retombées économiques .....	35
5. Discussion.....	36
6. Limites et conclusion.....	37
Annexe – Résultats complémentaires .....	39

## Liste des tableaux

Tableau 1. Caractéristiques des professionnels-répondants.....	10
Tableau 2. Caractéristiques des professionnel(le)s-répondant(e)s (n = 102) .....	11
Tableau 3. Association artistique des professionnel(le)s-répondant(e)s (n = 102) .....	12
Tableau 4. Lieux de prestation en danse des professionnel(e)s-répondant(e)s (n = 88).....	12
Tableau 5. Danse thérapie (n = 100).....	12
Tableau 6. Caractéristiques générales des organismes-répondants .....	13
Tableau 7. Public cible des organismes-répondants (n = 33) .....	13
Tableau 8. Lieux de prestation des organismes-répondants (n = 31) .....	14
Tableau 9. Danse thérapie (n = 31).....	14
Tableau 10. Nombre de productions différentes et représentations travaillées par les professionnel(le)s-répondant(e)s.....	15
Tableau 11. Nombre de représentations des organismes-répondants .....	15
Tableau 12. Productions et représentations selon le lieu - part par rapport au total - Professionnel(le)s .....	16
Tableau 13. Représentations selon le lieu – Organismes .....	16
Tableau 14. Total des œuvres présentées en danse – Québec - CADAC .....	17
Tableau 15. Total des représentations publiques en danse – Québec - CADAC.....	17
Tableau 16. Fréquentation des spectacles en danse – Québec - CADAC.....	18
Tableau 17. Nombre d'emplois salariés, bénévoles et travailleur(-euse)s autonomes / pigistes (n = 33).....	20
Tableau 18. Composition des équipes des organismes (n = 32) .....	20
Tableau 19. Nombre d'emplois en équivalent temps-plein et de bénévoles des organismes .....	21
Tableau 20. Heures travaillées par semaine par les professionnel(le)s (n = 83).....	21
Tableau 21. Heures travaillées non rémunérées en danse par les professionnel(le)s-répondant(e)s selon le statut (n = 83) .....	22
Tableau 22. Heures annuelles totales consacrées aux formalités administratives par les organismes (n = 32)...	22
Tableau 23. Industries dans lesquelles les professionnel(le)s occupent un emploi, autre que l'emploi en danse (n = 46).....	22
Tableau 24. Avantages sociaux offerts aux professionnel(le)s (n = 102) .....	23
Tableau 25. Avantages sociaux offerts par les organismes (n = 31) .....	23
Tableau 26. Cachets moyens reçus par prestation en 2023-2024 (n = 71) .....	24
Tableau 27. Revenus des professionnel(le)s-répondant(e)s.....	24
Tableau 28. Dépenses personnelles des professionnel(le)s en 2023-2024 (n = 80).....	26
Tableau 29. Ratio coûts-revenus des professionnel(le)s en 2023-2024 (n = 60) .....	26

Tableau 30. Revenus des organismes-répondants (n = 32) .....	27
Tableau 31. Revenus des organismes – CADAC (n = 56) .....	28
Tableau 32. Provenance des revenus des organismes-répondants (n = 32) .....	28
Tableau 33. Aide publique selon le palier gouvernemental par rapport à l'aide publique totale (n = 32) .....	28
Tableau 34. Revenus moyens par organisme selon la discipline et part sur les revenus totaux – 2023-2024 - CADAC .....	29
Tableau 35. Aide publique moyenne par organisme selon le palier gouvernemental et part sur l'aide publique totale – 2023-2024 - CADAC .....	29
Tableau 36. Coûts médians des organismes-répondants par type de dépense (n = 33) .....	30
Tableau 37. Coûts totaux moyens et médians et organismes - CADAC (n = 56) .....	30
Tableau 38. Retombées économiques des organismes de la danse au Québec – 2023-2024 .....	35
Tableau 39. Postes vacants des organismes (n = 33) .....	36
Tableau 40. Incapacité à refuser des contrats selon la profession (n = 101) .....	36
Tableau 41. Proportion du revenu dédié à l'épargne (n = 94) .....	37

## Liste des figures

Figure 1. Fréquentation moyenne par représentation - CADAC .....	18
Figure 2. Fréquentation moyenne par représentation - ISQ .....	19
Figure 3. Relation entre le revenu personnel en danse et le nombre d'années d'expérience - 2024 (n = 76).....	25
Figure 4. Satisfaction de la rémunération des professionnel(le)s (n = 97).....	25
Figure 5. Ratio coûts-revenus des organismes-répondants – 2023-2024 (n = 31) .....	31
Figure 6. Ratio coûts/revenus des organismes (CADAC).....	31
Figure 7. Principaux risques des professionnel(le)s (n = 101).....	37

## Sommaire exécutif

Le présent rapport dresse un état des lieux du secteur de la danse au Québec en 2025, à partir d'une analyse combinant données publiques, enquête auprès des organismes et des professionnel(le)s, ainsi que des groupes de discussion. Cette démarche vise à mieux comprendre l'évolution du secteur, ses réalités économiques et les conditions de travail de celles et ceux qui y contribuent.

Les résultats révèlent un secteur dynamique et créatif, mais marqué par une précarité persistante. Du côté des professionnel(le)s, la majorité occupe un statut de travailleur(-euse) autonome et consacre une part importante de ses heures à des tâches non rémunérées, notamment administratives. Les revenus demeurent faibles et instables : en 2024, le revenu moyen total s'élève à 45 040 \$, dont 31 936 \$ en danse, avec une forte disparité entre individus. L'accès aux avantages sociaux reste limité et près de la moitié des répondant(e)s se disent insatisfaits de leur rémunération. Les coûts liés à la pratique, création, entraînement, location d'espaces, représentent une charge significative, accentuant la fragilité financière des artistes.

Du côté des organismes, l'analyse met en évidence une dépendance accrue à l'aide publique, qui constitue la principale source de financement, bien qu'en diminution. En médiane, les revenus totaux atteignent 519 825 \$ en 2023-2024, tandis que les coûts s'élèvent à 500 000 \$. La masse salariale demeure le principal poste de dépenses, suivie des cachets et des frais liés aux espaces. Les ratios coûts-revenus indiquent qu'au moins la moitié des organismes affichent un déficit, certains dépassant 150 %, ce qui témoigne d'une rentabilité fragile et d'une capacité limitée à investir dans la croissance ou la rétention de la main-d'œuvre.

Les groupes de discussion confirment ces constats et soulignent des enjeux structurants : surcharge de travail, financement insuffisant et instable, rémunération non indexée, épuisement généralisé et mutation des publics. Si la fréquentation des spectacles reste inférieure aux niveaux prépandémie, le secteur doit aussi composer avec des changements rapides dans les habitudes culturelles, notamment la consommation numérique.

Malgré ces défis, la danse génère des retombées économiques notables : 64,1 M \$ de dépenses totales, 63,4 M \$ en PIB et plus de 1 000 emplois maintenus. Ce poids économique, conjugué à la valeur culturelle et sociale de la danse, plaide pour un réinvestissement structurant afin d'assurer la pérennité du secteur et de soutenir la relève. Sans mesures adaptées, la précarité actuelle risque de s'accentuer, compromettant la vitalité et la diversité de l'écosystème de la danse au Québec.

## 1. Contexte et mandat

La danse occupe une place singulière dans le paysage culturel québécois. Par sa capacité à franchir les barrières de la langue et de la culture, elle raconte, émeut et relie, en portant les voix d'artistes et d'organismes qui se dévouent à cette forme d'art exigeante et universelle. Le secteur de la danse au Québec se distingue par sa vitalité et sa créativité, reconnues ici comme à l'international. Pourtant, malgré cette richesse, la danse demeure l'un des segments les moins documentés des arts vivants.

L'absence de données officielles complètes sur ce secteur limite la compréhension de son évolution, de ses réalités économiques et des conditions de travail de celles et ceux qui y contribuent. Conscient de ce manque, le Regroupement québécois de la danse (RQD) a mandaté AppEco pour réaliser un portrait approfondi du secteur, tant du côté des organismes que des professionnel(le)s.

Après une première étude menée en 2023, ce nouveau rapport s'inscrit dans une série de travaux qui, au cours des prochaines années, permettront de mieux éclairer la contribution de la danse au Québec et d'alimenter la réflexion collective sur son avenir. L'édition 2025 repose sur une collecte de données par enquête, visant à documenter le portrait du secteur, son niveau d'activité, la situation financière des organismes ainsi que les conditions de travail des professionnel(le)s. Des données complémentaires, obtenues auprès d'instances publiques (le Conseil des arts du Canada, Statistique Canada et l'Institut de la Statistique du Québec) viennent enrichir l'analyse. Enfin, deux groupes de discussion ont permis de recueillir des témoignages qualitatifs, apportant une profondeur supplémentaire aux constats.

Ce rapport se veut ainsi un état des lieux du secteur de la danse au Québec, offrant une lecture actualisée de sa réalité et de ses enjeux.

## 2. Méthodologie

Cette étude découle de quatre étapes de travail principales :

1. Une analyse des données disponibles auprès du Conseil des arts du Canada (CADAC) ;
2. Une enquête auprès des organismes et professionnel(le)s membres du RQD ;
3. Des groupes de discussion avec organismes et professionnel(le)s de la danse ; et
4. Une analyse des retombées économiques du secteur de la danse au Québec.

Premièrement, AppEco a extrait des données sur le secteur de la danse auprès du CADAC. Ces données, collectées annuellement auprès des organismes d'un ensemble de sous-secteurs culturels et disponibles pour l'ensemble des provinces au Canada, présentent notamment des données opérationnelles et financières de leurs activités (p. ex. revenus, coûts, emplois, nombre de spectacles, fréquentation des spectacles, etc.). AppEco a ainsi extrait les données pertinentes afin d'en dégager des faits saillants, comme les revenus et coûts moyens et médians ou encore la fréquentation des spectacles. Une analyse des données a été effectuée à la fois pour le secteur de la danse, mais également en comparant, pour certains indicateurs, la danse à d'autres secteurs des arts de la scène (théâtre et musique). Des données issues de l'Observatoire de la culture et des communications de l'ISQ, portant sur les organismes culturels soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ont également été extraites. Toutefois, ces résultats ne sont pas présentés dans ce rapport. L'analyse privilégie les données du CADAC, qui couvre un échantillon plus vaste d'organismes, permet d'obtenir des données plus contemporaines et d'obtenir des informations plus détaillées et granulaires.

Ensuite, deux enquêtes parallèles ont été effectuées auprès des organismes et professionnel(le)s membres du RQD. L'objectif de ces enquêtes est principalement de collecter des données complémentaires, qui ne sont pas disponibles auprès des instances publiques. Pour ce faire, les questionnaires ont été élaborés en étroite collaboration avec le RQD, dans l'optique de pouvoir bien cerner la réalité des membres du secteur. Les données opérationnelles et financières portaient sur les années 2022-2023 et 2023-2024.

Du côté des professionnel(le)s, les répondant(e)s ont été questionné(e)s sur leur profil socioéconomique (âge, genre, statut d'immigration, région administrative, niveau de scolarité, etc.), leur formation et expérience en danse, les heures travaillées, le nombre de représentations, leurs revenus, leurs coûts, etc. Du côté des organismes, ces dernières ont été questionnées sur leur profil général (type d'organisme, statut, région administrative, etc. ), leurs statistiques opérationnelles (emplois, nombre de spectacles), leurs revenus et leurs coûts, etc. De plus, certains points de données visaient à recueillir des informations qualitatives, notamment sur la satisfaction salariale et la sécurité des espaces.

Pour effectuer la collecte, AppEco a utilisé la plateforme Alchemer®, où les questionnaires ont été remplis directement par les répondant(e)s. Avant le lancement officiel de l'enquête, les deux questionnaires ont été testés avec un sous-groupe de 4 organismes et de 5 professionnel(le)s membres du RQD. Les deux questionnaires ont été ajustés en fonction des commentaires reçus. Les enquêtes ont donc été lancées le 30 avril 2025 et se sont conclues le 13 juin 2025. Au total, les deux questionnaires ont été transmis à 96 organismes et 563 professionnel(l)es identifiés par le RQD. L'enquête a permis la collecte de 33 réponses auprès d'organismes et 102 auprès des professionnel(le)s, pour des taux de réponse respectifs de 34 % et 18 %.

Les données recueillies via la plateforme Alchemer ont été validées dès leur collecte, grâce à des règles intégrées obligeant les répondant(e)s à choisir parmi les options proposées ou à fournir des réponses dans des intervalles plausibles. Des tests de cohérence ont également été réalisés lors de l'analyse (p. ex. ratio coûts/revenus). Lorsque certaines réponses semblaient inexactes, les répondant(e)s ont été contactés directement pour confirmer ou corriger l'information. Les points de données qui n'ont pas pu être validés ont été exclus de l'analyse. Tout au long de la présentation des résultats, le nombre de répondant(e)s pour chaque question sera indiqué dans les titres des tableaux ou figures, ou directement à l'intérieur de ceux-ci.

Deux groupes de discussion ont également été organisés avec des organismes et des professionnel(le)s de la danse, qui ont eu lieu dans la semaine du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Ces groupes avaient comme objectif principal de préciser ou approfondir certaines informations dégagées dans le cadre de l'enquête. Pour ce faire, AppEco a animé ces groupes de discussion en présentant certains résultats préliminaires de l'enquête. Les faits saillants de ces groupes de discussion sont présentés à la [section 3.5](#) de ce rapport.

Finalement, une analyse des retombées économiques du secteur de la danse au Québec a été effectuée. Pour ce faire, les résultats des coûts totaux des organismes de la danse provenant du CADAC ont servi d'intrants au modèle d'entrées sorties de Statistique Canada. Cette analyse permet d'observer l'impact global que le secteur de la danse a sur l'économie du Québec, soit en termes de production, de PIB et d'emploi. Ces résultats sont partagés en détail à la [section 4](#) du rapport.

### **3. Résultats**

Cette section montre les résultats de nos analyses sous trois angles ; les résultats de l'enquête des individus, des organismes ainsi que les résultats provenant des données publiques disponibles, en l'occurrence, les données du Conseil des Arts du Canada (CADAC).

### 3.1. Profil de l'échantillon de l'enquête

#### Portrait des professionnel(le)s

Les tableaux suivants brossent un portrait des professionnel(le)s ayant répondu à l'enquête. D'abord, le Tableau 1 fait état de caractéristiques diverses sur les professionnel(le)s : près de 70 % des 102 répondant(e)s sont des femmes; plus de la moitié sont âgé(e)s de 39 ans ou moins; la langue maternelle de près des trois quarts d'entre eux est le français; environ un quart s'identifie à la communauté 2SLGBTQI+, et 73,5 % résident dans la région administrative de Montréal. Enfin, la grande majorité (90,2 %) détient la citoyenneté canadienne.

**Tableau 1. Caractéristiques des professionnels-répondants**

	n	%		n	%
<i>Total</i>	102	100,0%	<i>Appartenance aux groupes sociaux</i>		
			2SLGBTQI+	25	24,5%
<i>Identité de genre</i>			Minorité culturelle	18	17,6%
Femme	71	69,6%	Minorité racisée	16	15,7%
Homme	19	18,6%	Minorité linguistique	16	15,7%
Autres *	12	11,8%	Personne en situation de handicap	4	3,9%
			Autres	3	2,9%
<i>Groupe d'âge</i>					
Moins de 30 ans	14	13,7%	<i>Région administrative</i>		
30 à 39 ans	38	37,3%	06 - Montréal	75	73,5%
40 à 49 ans	24	23,5%	03 - Capitale-Nationale	13	12,7%
50 à 59 ans	14	13,7%	07 - Outaouais	3	2,9%
60 ans et plus	12	11,8%	14 - Lanaudière	3	2,9%
			05 - Estrie	2	2,0%
<i>Langue maternelle</i>			Autres**	8	7,8%
Français	74	72,5%			
Anglais	14	13,7%	<i>Statut d'immigration</i>		
Autres	14	13,7%	Citoyen(ne) canadien(ne)	92	90,2%
			Résident(e) permanent(e)	7	6,9%
			Résident(e) temporaire	3	2,9%

Note : \* les autres identités de genre incluent les personnes non binaires et ceux ayant préféré ne pas répondre. \*\*Les autres régions incluent la Mauricie, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, Laval et les Laurentides.

Le Tableau 2 poursuit la description des professionnel(le)s en abordant des thèmes comme la formation et la profession. La majorité des répondant(e)s ont poursuivi des études postsecondaires. Plus précisément : 16,7 % ont un diplôme collégial technique, 9,8 % un diplôme collégial général, 8,8 % ont suivi des études universitaires inférieures au baccalauréat, 33,3 % détiennent un baccalauréat, 23,5 % une maîtrise et 2 % un doctorat. Seuls 3,9 % ont un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité et 2 % ne détiennent aucun diplôme.

La majorité des répondant(e)s (60,8 %) ont effectué leur formation spécialisée en danse dans une école de danse professionnelle, tandis que 39,2 % l'ont reçue auprès de maîtres<sup>1</sup>. Les professions les plus communes dans l'échantillon sont celles d'interprète (79,4%), chorégraphe (65,7%), enseignant(e) (54,9%) et travailleur(-euse) culturel(le) (39,2%). La pratique contemporaine/moderne est celle qui est le plus pratiquée par les

<sup>1</sup> Si l'on isole ces résultats pour les répondant(e)s exerçant à titre de chorégraphe ou d'interprète, 66,7 % indiquent avoir reçu leur formation spécialisée en danse dans une école professionnelle, tandis que 43,7 % l'ont acquise auprès de maîtres.

professionnel(le)s (78,4 %). Du côté de l'expérience, l'échantillon comprend autant des individus avec moins de 10 ans d'expérience en danse (32,4 %), qu'entre 10 et 19 ans (30,4 %) ou 20 ans et plus (28,4 %). Finalement, c'est la grande majorité qui occupe soit un statut de travailleur(-euse) autonome uniquement (55 %), ou un statut hybride, c'est-à-dire à la fois travailleur(-euse) autonome et salarié(e) (33 %).

**Tableau 2. Caractéristiques des professionnel(le)s-répondant(e)s (n = 102)**

	n	%		n	%
<i>Plus haut niveau de scolarité atteint</i>					
Aucun diplôme	2	2,0%	Interprète	81	79,4%
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	4	3,9%	Chorégraphe	67	65,7%
Diplôme d'études collégiales général	10	9,8%	Enseignant(e)	56	54,9%
Diplôme d'études collégiales technique	17	16,7%	Travailleur(-euse) culturel(le)	40	39,2%
Universitaire, inférieur au baccalauréat	9	8,8%	Directeur(-trice) artistique	35	34,3%
Baccalauréat universitaire	34	33,3%	Producteur(-trice)	20	19,6%
Maîtrise	24	23,5%	Directeur(-trice) de répétition	19	18,6%
Doctorat	2	2,0%	Autres*	20	19,6%
<i>Formation spécialisée en danse</i>					
École de danse professionnelle	62	60,8%	Années d'expérience en danse		
Formation auprès de maîtres	40	39,2%	Moins de 10 ans	33	32,4%
École de danse privée	32	31,4%	Entre 10 et 19 ans	31	30,4%
Autodidacte	22	21,6%	20 ans et plus	29	28,4%
Autres formations non-institutionnelles	19	18,6%	N/A	9	8,8%
Aucune	8	7,8%	<i>Statut d'emploi (2023-2024)</i>		
<i>Pratique</i>					
Contemporaine/moderne	80	78,4%	Salarié(e)	12	12,0%
Autres	26	25,5%	Travailleur(-euse) autonome	55	55,0%
Classique	17	16,7%	Les deux	33	33,0%
Urbaine (street dance)	18	17,6%	N/A	2	2,0%
Traditionnelle	11	10,8%			
N/A	9	8,8%			

Note : \* les autres professions incluent des postes de direction générale, de mise en scène ainsi que de réalisation.

Le Tableau 3 présente les associations artistiques auxquelles appartiennent les professionnel(le)s, certain(e)s étant membres de plusieurs d'entre elles. Près de l'entièreté (96,1%) sont membres du RQD, alors que 32,4% sont membres de l'Union des artistes (UDA) et 31,4% de La danse sur les routes du Québec (DSR).

**Tableau 3. Association artistique des professionnel(le)s-répondant(e)s (n = 102)**

	n	%
Regroupement québécois de la danse (RQD)	98	96,1%
Union des artistes (UDA)	33	32,4%
La danse sur les routes du Québec (DSR)	32	31,4%
Autres	26	25,5%
Centre de ressources de transition des danseurs (CRTD)	8	7,8%
Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE)	4	3,9%

Note : Les autres associations artistiques, dont sont membres les professionnel(le)s, sont entre autres, le Réseau d'enseignement de la danse (RED), l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) et En Piste.

Le Tableau 4 illustre les lieux de prestation des professionnel(le)s. C'est 83 % d'entre eux qui font des prestations dans des salles de diffusion, 40,9 % dans des lieux extérieurs et 31,8 % dans des écoles.

**Tableau 4. Lieux de prestation en danse des professionnel(e)s-répondant(e)s (n = 88)**

	n	%
Salles de diffusion	74	84,1%
Extérieur	36	40,9%
Écoles	28	31,8%
Centres communautaires	22	25,0%
Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)	14	15,9%
Autres*	7	8,0%
In-situ	4	4,5%
Autre établissement de santé	1	1,1%

Note : \* les autres lieux incluent les prestations en galeries d'art.

Comme l'indique le Tableau 5, 18,6% de l'échantillon pratiquent la danse thérapie, dont 10 % qui effectue ce type de pratique en santé et bien-être des aînés.

**Tableau 5. Danse thérapie (n = 100)**

	n	%
Oui	19	19,0%
Non	81	81,0%
<i>Champs thérapeutique</i>		
Santé et bien-être des aînés	10	10,0%
Santé mentale et réhabilitation	9	9,0%
Neurodivergence et situation de handicap	9	9,0%
Développement social enfant / jeunesse	6	6,0%
Maladies musculosquelettiques	1	1,0%
Autres	1	1,0%

## Portrait des organismes

Le Tableau 6 adresse les caractéristiques générales des 33 organismes qui ont participé à l'enquête. La majorité (75,8 %) est située dans la région administrative de Montréal, tandis que 9,1 % se trouvent dans la Capitale-Nationale et 15,2 % dans d'autres régions du Québec, notamment le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches. Tous ces organismes sont des OBNL. La plupart disposent du statut d'organisme de bienfaisance (60,6 %), œuvrent principalement en danse contemporaine (90,9 %) et sont de petite taille en termes d'effectif (60,6 % comptent 4 employé(e)s ou moins).

**Tableau 6. Caractéristiques générales des organismes-répondants**

	n	%		n	%
<i>Total</i>	33	100,0%	<i>Statut d'organisme de bienfaisance</i>		
			Oui	20	60,6%
			Non	13	39,4%
<i>Région administrative</i>					
Montréal	25	75,8%	<i>Style de danse</i>		
Capitale-Nationale	3	9,1%	Contemporaine	30	90,9%
Autres régions*	5	15,2%	Autre(s)	11	33,3%
			Street dance	9	27,3%
<i>Type d'organisme **</i>			Gigue et folklore québécois	5	15,2%
Compagnie de création	22	66,7%	Autochtone	5	15,2%
Organisme de service	6	18,2%	Classique	3	9,1%
Diffuseur***	5	15,2%			
École	1	3,0%	<i>Taille par nombre d'employés</i>		
			0 à 4	20	60,6%
<i>Statut juridique</i>			5 à 14	9	27,3%
OBNL	33	100,0%	15 et plus	4	12,1%

Note : \* les autres régions incluent les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Estrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches.

\*\* Les organismes peuvent être de plus d'un type. La somme n'est donc pas égale à 100 %. \*\*\* Les diffuseurs incluent les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires.

Les publics cibles de ces organismes sont présentés au Tableau 7. La grande majorité (87,9 %) s'adresse à l'ensemble des publics. Plus de la moitié (57,6 %) fait des œuvres s'adressant à un public adulte, tandis qu'environ le tiers propose également des activités destinées à un public scolaire ( primaire ou secondaire) ou familial.

**Tableau 7. Public cible des organismes-répondants (n = 33)**

	n	%
Tout public	29	87,9%
Adulte	19	57,6%
Secondaire	12	36,4%
Familial	12	36,4%
Primaire	10	30,3%
Autres *	7	21,2%
Personnes en institution	2	6,1%

Note : \* les autres publics cibles incluent les prestations pour personnes en situation de handicap.

Les performances mises sur pied par les institutions de danse peuvent se dérouler à divers endroits, comme le montre le [Tableau 8](#). Pour 87,1% des répondant(e)s, les salles de diffusion font partie de leurs options et les lieux *in situ* le sont à 51,6%. Les prestations sont effectuées à l'extérieur pour 48,4% ou dans des centres communautaires pour 25,8%.

**Tableau 8. Lieux de prestation des organismes-répondants (n = 31)**

	n	%
Salles de diffusion	27	87,1%
In situ	16	51,6%
Extérieur	15	48,4%
Centres communautaires	8	25,8%
Écoles	6	19,4%
Établissements de santé et CHSLD	2	6,5%
Autres*	5	16,1%

Note : \* les autres lieux de prestation incluent les studios.

La danse thérapie est une pratique que 32,3% des institutions ont aussi mise en place ([Tableau 9](#)). Les champs d'intervention sont variés.

**Tableau 9. Danse thérapie (n = 31)**

	n	%
Oui	10	32,3%
Non	21	67,7%
<i>Champs d'intervention</i>		
Maladies chroniques	6	19,4%
Maladies musculosquelettiques	6	19,4%
Cancer	5	16,1%
Santé mentale et réhabilitation	5	16,1%
Développement social enfant/jeunesse	3	9,7%
Santé des enfants	2	6,5%
Santé des personnes en institution	2	6,5%
Santé et bien-être des aînés	1	3,2%
Autre(s)	1	3,2%

### 3.2. Évolution de l'activité du secteur

La section suivante s'intéresse à l'activité du secteur, soit les productions, les représentations et les caractéristiques des publics. Les résultats proviennent de l'enquête et d'une analyse complémentaire des données du CADAC.

D'abord, Le Tableau 10 montre le nombre de productions différentes ainsi que le nombre de représentations auxquel(le)s les professionnel(le)s ont participé pour les années 2023 et 2024. Tous les répondant(e)s de l'enquête ne travaillent pas nécessairement sur des productions ; par exemple, certains travailleur(-euse)s culturel(le)s pourraient n'avoir participé à aucune production. Parmi les personnes ayant travaillé sur des productions, la moyenne est de 5 productions par année, tant en 2023 qu'en 2024 (médiane : 3 en 2023 et 4 en 2024). Pour ce

qui est des représentations, la moyenne est de 14 en 2023 et de 15 en 2024 (médiane : 8 en 2023 et 10 en 2024). Ces chiffres indiquent que le nombre de représentations se situe en moyenne à 3, ce qui reflète le fait qu'une même production donne lieu à peu de représentations.

**Tableau 10. Nombre de productions différentes et représentations travaillées par les professionnel(le)s-répondant(e)s**

	2023	2024
<i>Productions différentes travaillées</i>		
N réponses	71	69
Total	355	362
Moyenne	5	5
Médiane	3	4
<i>Représentations travaillées</i>		
N réponses	73	74
Total	1 004	1 087
Moyenne	14	15
Médiane	8	10

Du côté des organismes, ces dernières ont effectué en moyenne 60 et 65 représentations pour 2022-2023 et 2023-2024 (Tableau 11). La médiane, à 28 et 30 pour ces mêmes périodes, révèle une forte dispersion des résultats : bien que certains organismes réalisent de nombreuses représentations, la majorité en effectue 30 ou moins par année.

**Tableau 11. Nombre de représentations des organismes-répondants**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	31	31
Total	1 994	2 156
Moyenne	60	65
Médiane	28	30

Parmi les productions et représentations réalisées par les professionnel(le)s, la majorité est produite au Québec et présentée à l'intérieur de la province, comme l'indique le Tableau 12. De plus, 13,1 % des représentations sont effectuées à l'international en 2023 et 10,5 % en 2024.

**Tableau 12. Productions et représentations selon le lieu - part par rapport au total - Professionnel(le)s**

	2023	2024
<i>Productions</i>		
N réponses	71	69
Québec	84,4%	84,9%
Canada	9,9%	8,7%
Ailleurs dans le monde	5,7%	6,3%
<i>Représentations</i>		
N réponses	73	74
Québec	79,1%	79,8%
Canada	7,8%	9,8%
Ailleurs dans le monde	13,1%	10,5%

Du côté des organismes, une plus grande part des représentations sont diffusées à l'extérieur de la province (Tableau 13). En 2022-2023, près du quart de ces représentations avaient lieu en dehors du Canada. Cette proportion a toutefois diminué en 2023-2024, tout en restant supérieure à celle des professionnel(le)s (18,4 %).

**Tableau 13. Représentations selon le lieu – Organismes**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	27	28
Québec	70,7%	78,9%
Canada	5,9%	2,7%
International	23,5%	18,4%

Les trois prochains tableaux montrent des résultats provenant des données issues du CADAC. Ces résultats permettent de comparer nos résultats d'enquête par rapport au nombre de productions et de représentations des organismes, et également d'observer les résultats par rapport à la fréquentation des spectacles.

Avant toute analyse, il importe de souligner certaines limites méthodologiques associées aux données du CADAC. Comme indiqué dans les documents méthodologiques de l'organisme : « Les données statistiques, quant à elles, n'ont pas été validées et reflètent ce qui figure dans les rapports des organismes, lesquels peuvent comprendre du double comptage. » Ainsi, pour le nombre d'œuvres, de représentations et la fréquentation des spectacles, un double comptage est possible. Par exemple, une même œuvre produite par un producteur et présentée par un diffuseur peut être comptabilisée plus d'une fois. Il convient donc d'interpréter les résultats qui suivent avec prudence.

Le Tableau 14 montre d'abord l'évolution du nombre d'œuvres présentées en danse. La définition des œuvres du CADAC s'apparente ainsi à nos résultats du nombre de productions montré précédemment. En moyenne, les organismes ont présenté 6 œuvres différentes en 2023-2024, et 3 en médiane. Ces valeurs sont légèrement plus basses qu'en 2022-2023, alors que la moyenne et médiane par organisme était de 7 et 4, respectivement. Si l'on exclut les valeurs nulles, on observe une tendance similaire, tant pour la moyenne que pour la médiane. Ainsi, la moyenne passe de 9 œuvres en 2022-2023 à 8 en 2023-2024, tandis que la médiane reste stable à 5 pour les deux années.

**Tableau 14. Total des œuvres présentées en danse – Québec - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	51	49
Total	370	315
<i>Moyenne</i>		
Par organisme	7	6
Par organisme - excluant les zéros	9	8
<i>Médiane</i>		
Par organisme	4	3
Par organisme - excluant les zéros	5	5

Le [Tableau 15](#) montre pour sa part le nombre de représentations des organismes en danse. Ces résultats sont en dessous des observations de l'enquête montrées au [Tableau 11](#), la moyenne se situant autour de 30 pour 2022-2023 et 2023-2024. En médiane, les valeurs sont plus faibles : 14 en 2022-2023 et 13 en 2023-2024. En excluant les valeurs nulles, la médiane s'élève plutôt à 19 pour 2022-2023 et à 16 pour 2023-2024.

**Tableau 15. Total des représentations publiques en danse – Québec - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	51	49
Total	1 472	1 560
<i>Moyenne</i>		
Par organisme	29	32
Par organisme - excluant les zéros	34	38
<i>Médiane</i>		
Par organisme	14	13
Par organisme - excluant les zéros	19	16

Le [Tableau 16](#) montre l'évolution de la fréquentation des spectacles en danse. Tant la moyenne que la médiane indiquent que le nombre de spectateurs par organisme est resté stable au cours des deux dernières années. La médiane met en évidence une forte disparité entre les organismes : la moyenne s'élève à plus de 2 800 spectateurs par année, alors que la médiane n'atteint qu'environ 320, et ce, pour les deux années.

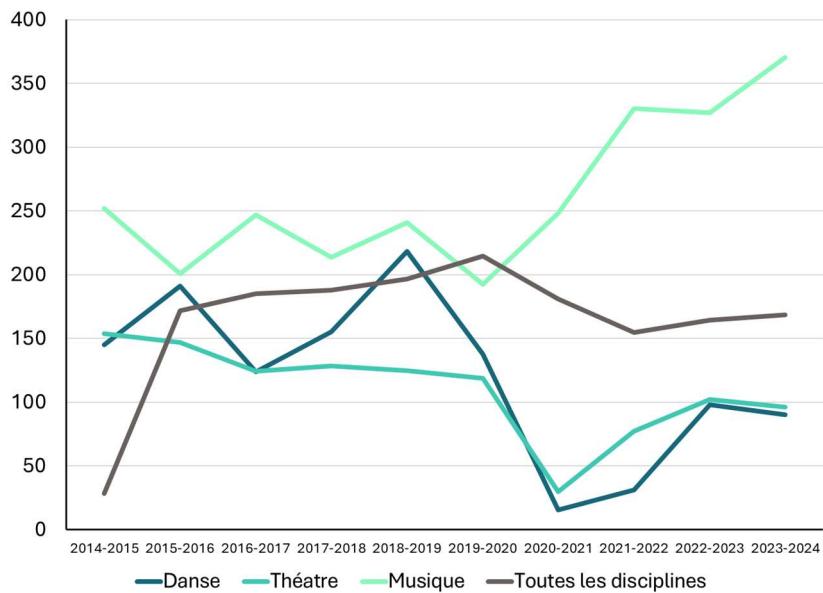
Lorsqu'on exclut les observations à zéro, d'autres tendances apparaissent : la moyenne est alors beaucoup plus élevée, atteignant 4 502 spectateurs pour 2022-2023 et 4 261 pour 2023-2024. La médiane est quant à elle de 959 pour 2022-2023 et de 819 pour 2023-2024.

**Tableau 16. Fréquentation des spectacles en danse – Québec - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	51	49
Total	144 065	140 616
<i>Moyenne</i>		
Par organisme	3 001	3 196
Par organisme - excluant les zéros	4 502	4 261
<i>Médiane</i>		
Par organisme	322	325
Par organisme - excluant les zéros	959	819

Les résultats issus du CADAC permettent d'observer l'évolution de la fréquentation des spectacles selon la discipline (Figure 1). La fréquentation par représentation a d'abord connu une baisse marquée durant la pandémie, tant pour la danse que pour les autres disciplines. Toutefois, si la musique a enregistré depuis 2020-2021 une forte croissance, dépassant largement son niveau prépandémie, la danse et le théâtre demeurent encore nettement en deçà de leurs niveaux antérieurs à la pandémie.

**Figure 1. Fréquentation moyenne par représentation - CADAC**

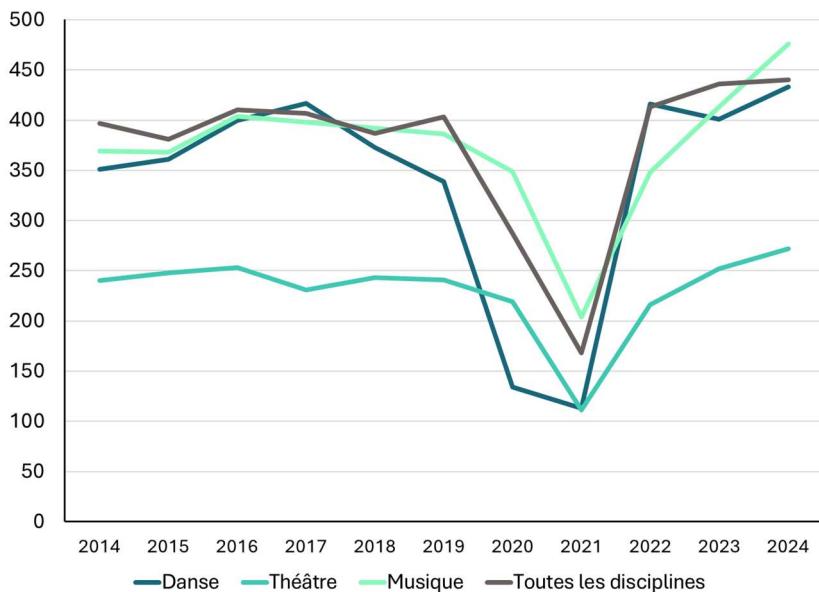


Les résultats présentés précédemment incluent l'ensemble des représentations, qu'elles soient payantes ou non. De son côté, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publie des statistiques portant uniquement sur les représentations payantes. Ces résultats sont illustrés à la Figure 2.

On observe que, en moyenne, le nombre de spectateurs payants par représentation en danse est comparable à la moyenne de l'ensemble des disciplines : il est supérieur à celui du théâtre, mais inférieur à celui de la musique. En termes absolus, la fréquentation moyenne par représentation s'établit à près de 450 personnes en 2024.

Toutefois, cette moyenne regroupe à la fois des représentations de petite envergure, pouvant attirer un public très restreint, et des représentations de grande taille, susceptibles de tirer la moyenne vers le haut. Les données médianes, qui seraient plus pertinentes pour l'analyse présentée ici, ne sont pas disponibles pour cette ventilation.

**Figure 2. Fréquentation moyenne par représentation - ISQ**



### 3.3. Profil de la main-d'œuvre et conditions de travail

Cette section s'attarde à la main-d'œuvre active dans le secteur de la danse ainsi qu'aux conditions de travail. Les prochains tableaux et figures brossent un portrait du nombre de travailleur(euse)s, des heures travaillées, des avantages sociaux offerts aux professionnel(le)s et de la rémunération de ces derniers.

D'abord, le Tableau 17 montre le nombre d'emplois salariés, travailleur(-euse)s autonomes/pigistes et de bénévoles pour les organismes ayant répondu à l'enquête. Dans l'ensemble, le nombre d'emplois salariés et de travailleur(-euse)s autonomes a diminué entre 2022-2023 et 2023-2024, passant en moyenne de 22 salariés et 36 travailleur(-euse)s autonomes en 2022-2023 par organisme à 19 et 31 en 2023-2024. On remarque donc que, dans l'ensemble des emplois recensés, une proportion grandissante des travailleur(-euse)s ont le statut d'autonome. Ces constats sont cohérents avec ceux du Tableau 2, qui montrait que 85 % de l'échantillon total des professionnel(le)s avaient, en tout ou en partie, un statut de travailleur(-euse) autonome.

Il convient toutefois de noter que certains organismes comptent un nombre très élevé d'emplois, ce qui fait fortement augmenter la moyenne. Pour les emplois salariés, il est donc plus pertinent de considérer les médianes : en 2022-2023, la médiane était de 3 emplois salariés par organisme, et de 4 en 2023-2024. Du côté des bénévoles, la tendance est inverse : le nombre moyen par organisme est passé de 14 en 2022-2023 à 22 en 2023-2024, soit une hausse de 57 %.

**Tableau 17. Nombre d'emplois salariés, bénévoles et travailleur(-euse)s autonomes / pigistes (n = 33)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Emplois salariés</i>		
Total	718	630
Moyenne	22	19
Médiane	3	4
<i>Travailleur(-euse)s autonomes et/ou pigistes</i>		
Total	1 184	1 037
Moyenne	36	31
Médiane	22	19
<i>Bénévoles</i>		
Total	460	731
Moyenne	14	22
Médiane	5	5

En termes de composition d'équipes, plus de 63 % des travailleur(-euse)s des organismes s'identifient au genre féminin, comme le montre le [Tableau 18](#). À titre de comparaison, en 2024, les femmes représentaient 47,2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre, et 46,6 % dans le secteur des arts, soit l'industrie de l'information, de la culture et des loisirs<sup>2</sup>. Sur le plan de la catégorie sociale, environ 15 % se disent des personnes racisées.

**Tableau 18. Composition des équipes des organismes (n = 32)**

	%
<i>Par identité de genre</i>	
Hommes	34,9%
Femmes	63,2%
Personnes non-binaires	1,9%
<i>Par catégorie sociale</i>	
Personnes racisées	14,7%
Personnes autochtones	1,1%
Personnes en situation de handicap	0,5%

Les précédents résultats peuvent être comparés aux résultats provenant du CADAC sur le nombre d'emplois et bénévoles des organismes, illustré au [Tableau 19](#). Bien que le nombre total d'emplois soit plus faible dans les données du CADAC, probablement car certaines informations sur de grands organismes du secteur n'ont pas été collectées, la médiane du nombre d'emplois en équivalent temps plein est identique à celle de notre enquête, soit 3 en 2022-2023 et 4 en 2023-2024. Le nombre de bénévoles pour ces mêmes années est, en médiane, de 7 et 8.

De plus, le CADAC fournit également une estimation du nombre d'heures travaillées par les bénévoles. Ce nombre a diminué entre 2022-2023 et 2023-2024, tant du point de vue de la médiane que de la moyenne.

<sup>2</sup> Statistique Canada Tableau 14-10-0023-01. Enquête sur la population active.

**Tableau 19. Nombre d'emplois en équivalent temps-plein et de bénévoles des organismes**

	2022-2023	2023-2024
<b>Nombre d'organismes</b>	<b>51</b>	<b>49</b>
<i>Emplois en équivalent temps plein</i>		
Total	321	310
Moyenne par organisme	6	6
Médiane	3	4
<i>Bénévoles</i>		
Total	869	1 091
Moyenne par organisme	17	22
Médiane	7	8
<i>Heures travaillées par les bénévoles</i>		
Total	13 428	11 174
Moyenne par organisme	263	228
Médiane	138	128
Moyenne par bénévole	15,5	10,2

Note : Le CADAC définit les emplois en équivalent temps plein (ETP) comme suit : « Une personne travaillant un jour par semaine représente un équivalent temps plein (ETP) de 0,2. Une personne travaillant à temps plein pendant trois mois représente 0,25 ETP. » Ainsi, les données du CADAC ne précisent pas le nombre exact d'heures correspondant à un équivalent temps plein.

L'enquête a également permis de collecter des données sur le nombre d'heures travaillées par les professionnel(le)s. Comme le montre le [Tableau 20](#), une forte proportion de ces heures est consacrée à des activités dans d'autres secteurs que la danse. Les professionnel(le)s travaillent en moyenne 39,8 heures par semaine, dont seulement 16,6 sont consacrées à la danse. Cela met en évidence un constat important : la majorité des professionnel(le)s de la danse occupent un autre emploi à l'extérieur de la danse, que ce soit en arts ou dans un autre secteur. De plus, environ les deux tiers de ces heures travaillées en danse sont non rémunérés, tant du point de vue de la moyenne que de la médiane. Ces heures non rémunérées peuvent provenir de plusieurs sources : la complétion de formalités administratives (demandes de financement, de bourses, etc.), l'entraînement, la préparation des spectacles, etc.

**Tableau 20. Heures travaillées par semaine par les professionnel(le)s (n = 83)**

	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Heures totales travaillées	39,8	40,0	24,0	55,0
Heures totales travaillées en danse	16,6	15,0	0,2	35,0
Heures non rémunérées	11,9	10,0	0,0	25,0

Plus en détail, le [Tableau 21](#) illustre les heures en danse non rémunérées et leur part dans le total des heures travaillées en danse par les professionnel(le)s, selon le statut d'emploi. On observe principalement que les professionnel(le)s salarié(e)s ont une part d'heures non rémunérées beaucoup plus faible que les travailleur(-euse)s autonomes ou les professionnel(le)s occupant les deux statuts. Pour ces derniers, environ la moitié des heures travaillées en danse ne sont pas rémunérées. Pour les salarié(e)s, bien que l'échantillon soit limité, seulement 12,1 % des heures travaillées en danse ne sont pas rémunérées, avec une médiane à 0 %, indiquant qu'au moins la moitié d'entre eux n'ont aucune heure non rémunérée.

**Tableau 21. Heures travaillées non rémunérées en danse par les professionnel(le)s-répondant(e)s selon le statut (n = 83)**

	Nb réponses	Moyenne	Médiane
<b>N heures</b>			
Salarié(e)	9	6,1	0,0
Travailleur(-euse) autonome	41	14,0	10,0
Les deux	32	10,9	10,0
<b>Part sur les heures travaillées en danse</b>			
Salarié(e)	9	12,1%	0,0%
Travailleur(-euse) autonome	41	48,4%	45,5%
Les deux	32	52,0%	50,0%

Le [Tableau 22](#) montre d'ailleurs les heures consacrées aux formalités administratives des organismes. En moyenne, 16,2 % des heures totales travaillées sont dédiées à ces formalités, qu'elles soient rémunérées ou non. Ces résultats mettent en lumière la charge administrative que doivent assumer certains de ces organismes.

**Tableau 22. Heures annuelles totales consacrées aux formalités administratives par les organismes (n = 32)**

	Nombre d'heures	Part des heures totales
Moyenne	5 321	16,2%
Médiane	600	11,8%
25e percentile	240	3,6%
75e percentile	1 278	20,7%

Comme le démontrent les précédents résultats, bon nombre de professionnel(le)s ont un emploi dans un secteur autre que la danse. Parmi ces individus, près du tiers occupent un emploi dans le secteur culturel autre que celui de la danse ([Tableau 23](#)). Environ 20 % occupent pour leur part un emploi dans le secteur des services d'enseignement ou celui des autres services.

**Tableau 23. Industries dans lesquelles les professionnel(le)s occupent un emploi, autre que l'emploi en danse (n = 46)**

	n	%
Secteur culturel (excluant la danse)	15	32,6%
Services d'enseignement	9	19,6%
Autres services (sauf les administrations publiques)	9	19,6%
Services professionnels, scientifiques et techniques	4	8,7%
Services d'hébergement et de restauration	4	8,7%
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3	6,5%
Soins de santé et assistance sociale	3	6,5%
Autres industries *	4	8,7%

Note : \* parmi les autres industries se retrouvent les services publics, le commerce de détail et la gestion de sociétés et d'entreprises

Après avoir brossé ce portrait un peu plus global de la main-d'œuvre, il importe d'observer les conditions de travail des professionnel(le)s, notamment en ce qui a trait aux avantages sociaux et à la rémunération.

Le Tableau 24 montre d'abord les avantages sociaux auxquels ont accès les professionnel(le)s. Environ un quart d'entre eux n'ont accès à aucun avantage social. Parmi ceux qui en bénéficient, 50 % ont mentionné avoir droit à une indemnisation en cas d'accident de travail. Cependant, les interprètes en danse bénéficient tous, en principe, d'une présomption de statut de travailleur(-euse) au sens de la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP)*. Ainsi, bien que seulement la moitié déclare y avoir accès, une forte proportion d'entre eux ne sait pas qu'ils sont couverts. Par ailleurs, 26,5 % ont accès à l'assurance-emploi et près de 20 % à une pension ou à un régime d'épargne-retraite. Ces résultats sont liés au statut des salarié(e)s : comme un grand nombre d'entre eux sont travailleur(-euse)s autonomes, l'accès à ce type de protection est plus limité.

**Tableau 24. Avantages sociaux offerts aux professionnel(le)s (n = 102)**

	n	%
Indemnisation pour accident de travail (CNEST, etc.)	51	50,0%
Assurance-emploi	27	26,5%
Aucun	25	24,5%
Pension ou régime d'épargne-retraite	20	19,6%
Régime d'assurance-maladie privé avec soins dentaires	19	18,6%
Régime d'assurance-maladie privé	13	12,7%
Autres*	9	8,8%

Note : \* les autres avantages sociaux offerts aux professionnel(le)s incluent l'assurance vie, les prestations supplémentaires de chômage (PSC) et le Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

Du côté des organismes, 38,7 % d'entre eux n'offrent aucun avantage social (Tableau 25). Le régime d'assurance-maladie privée avec soins dentaires est offert par le quart des organismes, alors que le régime d'épargne-retraite et le régime d'assurance-maladie privée sans soins dentaires sont offerts par 22,6 % et 16,1 %, respectivement.

**Tableau 25. Avantages sociaux offerts par les organismes (n = 31)**

	n	%
Aucun	12	38,7%
Régime d'assurance-maladie privée avec soins dentaires	8	25,8%
Régime d'épargne-retraite	7	22,6%
Régime d'assurance-maladie privée	5	16,1%
Autres*	7	22,6%

Note : Les autres avantages sociaux auxquels ils ont accès incluent notamment l'assurance santé du conjoint, les prestations sociales et les avantages sociaux provenant d'un autre emploi occupé.

Avant d'aborder la question des revenus des professionnel(le)s, présentons d'abord les cachets moyens reçus par prestation (Tableau 26). En 2023-2024, le cachet moyen était de 390 \$. La médiane, ainsi que les 10e et 90e percentiles, révèlent une dispersion importante entre les individus, avec des valeurs respectives de 250 \$, 200 \$ et 600 \$.

**Tableau 26. Cachets moyens reçus par prestation en 2023-2024 (n = 71)**

	\$
Moyenne	390 \$
Médiane	250 \$
10e percentile	200 \$
90e percentile	600 \$

Les revenus des professionnel(le)s recensés pour 2023 et 2024 sont détaillés dans le Tableau 27. En 2023, le revenu total moyen, incluant à la fois les revenus de la danse et ceux d'autres emplois, s'élevait à 39 502 \$. Il atteint désormais 45 040 \$ en 2024. Les revenus tirés uniquement de la danse ont toutefois connu une croissance plus modeste, passant de 30 014 \$ en 2023 (soit 76 % du revenu total) à 31 936 \$ en 2024 (71 % du revenu total).

Par ailleurs, la part de l'aide publique (p.ex. bourses, résidences, etc.) moyenne reçue a diminué entre les deux années, passant de 3 858 \$ à 2 923 \$, ce qui représente une baisse de 13 % à 9 % du revenu en danse. Les revenus autonomes, c'est-à-dire ceux provenant directement des cachets et de la rémunération, demeurent la principale source de revenus. Ils sont passés de 24 819 \$ en 2023 (83 % du revenu en danse) à 27 380 \$ en 2024 (86 % du revenu en danse).

Les valeurs médianes, ainsi que les 10e et 90e percentiles, révèlent une forte disparité entre les revenus, en particulier ceux provenant de la danse. À titre d'exemple, les individus situés au 10e percentile ont déclaré un revenu en danse de 4 339 \$ et moins en 2023, et de 5 003 \$ et moins en 2024.

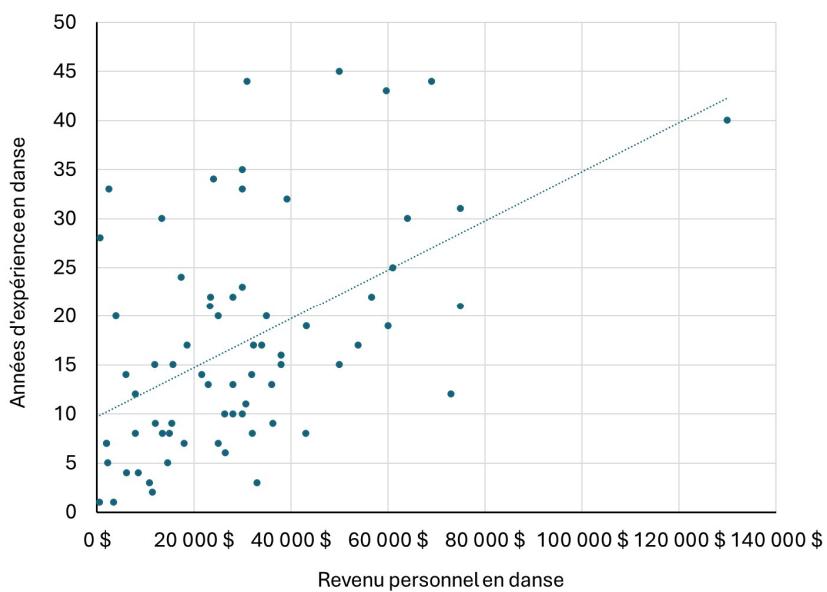
**Tableau 27. Revenus des professionnel(le)s-répondant(e)s**

	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
<b>2023</b>				
<b>N réponses</b>	<b>78</b>			
Revenu total	39 502 \$	33 500 \$	18 763 \$	62 900 \$
Revenu danse	30 014 \$	25 663 \$	4 339 \$	60 300 \$
Revenus autonomes	24 819 \$	20 406 \$	2 301 \$	57 869 \$
Aide publique	3 858 \$	0 \$	0 \$	16 500 \$
Aide privée	11 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aide financière des proches	1 326 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$
<b>2024</b>				
<b>N réponses</b>	<b>76</b>			
Revenu total	45 040 \$	35 620 \$	17 156 \$	73 363 \$
Revenu danse	31 936 \$	29 000 \$	5 003 \$	64 000 \$
Revenus autonomes	27 380 \$	22 074 \$	3 250 \$	61 500 \$
Aide publique	2 923 \$	0 \$	0 \$	10 000 \$
Aide privée	379 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aide financière des proches	1 254 \$	0 \$	0 \$	3 000 \$

Note : L'aide privée peut inclure, entre autres, des dons et des commandites provenant d'acteurs non publics.

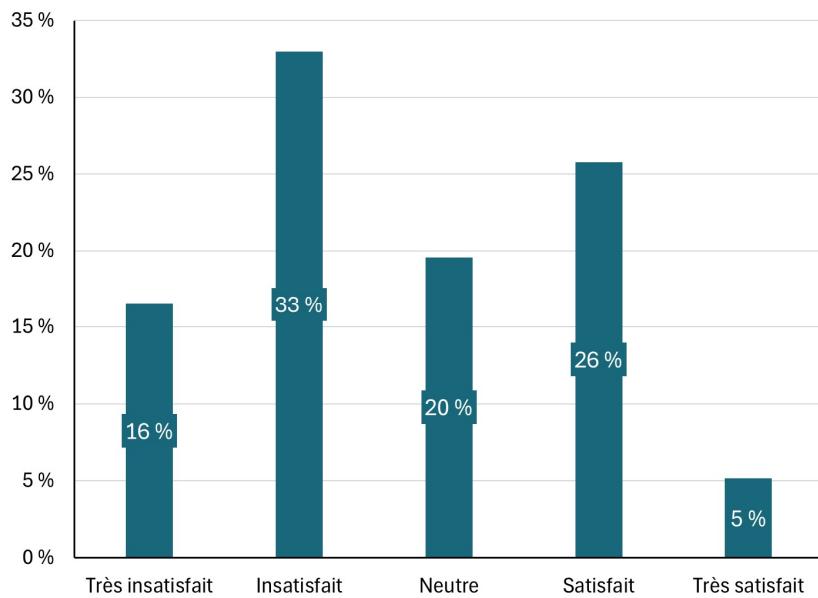
De plus, une analyse a été effectuée pour observer la relation entre les revenus des professionnel(le)s et le nombre d'années d'expérience en danse (Figure 3). Bien qu'une certaine corrélation existe, montrant que plus le nombre d'années d'expérience est élevé, plus le revenu en danse est élevé, cette corrélation reste relativement faible. En d'autres mots, l'expérience, à elle seule, n'explique qu'en partie les écarts de revenus observés.

**Figure 3. Relation entre le revenu personnel en danse et le nombre d'années d'expérience - 2024 (n = 76)**



À la suite des résultats montrés ci-haut, les professionnel(le)s ont été questionné(e)s sur leur satisfaction par rapport à leur rémunération. C'est près de la moitié des répondant(e)s qui sont soit très insatisfait(e)s ou insatisfait(e)s de leur rémunération (Figure 4). Seulement 31 % de l'échantillon se disent satisfait(e) ou très satisfait(e) de leur rémunération. En revanche, la lecture des résultats par rapport à la satisfaction appelle à la prudence. Comme l'a exprimé une professionnelle de la danse dans un groupe de discussion, la satisfaction déclarée ne garantit pas une rémunération juste, mais traduit parfois une résignation à des salaires historiquement bas.

**Figure 4. Satisfaction de la rémunération des professionnel(le)s (n = 97)**



Afin de pouvoir effectuer adéquatement leur pratique en danse, les professionnel(le)s doivent assumer des dépenses qui, pour l'ensemble en 2023-2024, s'élèvent en moyenne à 9 023 \$. Le poste le plus important consiste

en les dépenses de création ou de production (2 974 \$), suivi de l'entraînement et perfectionnement (1 931 \$) et les montants pour les espaces (1 857 \$). Tout comme pour les revenus, les médianes et 10<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> percentiles révèlent une grande disparité entre les répondant(e)s. Les coûts totaux sont de 4 000 \$ en médiane, alors que certains ont des coûts de 994 \$ et moins et d'autres, de 19 020 \$ et plus.

**Tableau 28. Dépenses personnelles des professionnel(le)s en 2023-2024 (n = 80)**

	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Total	9 023 \$	4 000 \$	994 \$	19 020 \$
Dépenses de création / de production	2 974 \$	100 \$	0 \$	6 827 \$
Entraînement et perfectionnement	1 931 \$	1 188 \$	45 \$	5 000 \$
Espace / studio	1 857 \$	300 \$	0 \$	3 600 \$
Équipement	948 \$	450 \$	0 \$	2 040 \$
Autres*	1 313 \$	0 \$	0 \$	1 722 \$

Note : \* les autres dépenses représentent les cotisations, le transport, les traitements et les soins de santé, les licences informatiques et les soirées de réseautage.

En observant le ratio coûts-revenus des professionnel(le)s pour 2023-2024, on remarque que ce dernier est de 21 % en moyenne et de 19,1 % en médiane (Tableau 29). Ces résultats indiquent que les professionnel(le)s de la danse doivent consacrer une part significative de leurs revenus à l'exercice de leur profession. Ce tableau met également en évidence une forte dispersion auprès des répondant(e)s. Si la moyenne et la médiane se situent autour de 20 %, les percentiles extrêmes révèlent des situations hétérogènes, allant de charges très faibles (= 3,8 %) à des coûts équivalant presque à l'ensemble des revenus (= 98,7 %).

**Tableau 29. Ratio coûts-revenus des professionnel(le)s en 2023-2024 (n = 60)**

	%
Moyenne	21,0%
Médiane	19,1%
10e percentile	3,8%
90e percentile	98,7%

#### Résumé des faits saillants sur les conditions de travail

La majorité des professionnel(le)s de la danse occupent un statut de travailleur(-euse) autonome. Entre 2022-2023 et 2023-2024, le nombre d'emplois salariés et autonomes par organisme a légèrement diminué, tandis que le nombre de bénévoles a augmenté. Une grande part des heures travaillées en danse est non rémunérée, surtout pour les travailleur(-euse)s autonomes, qui consacrent près de la moitié de leur temps à des tâches non payées ou administratives. L'accès aux avantages sociaux reste limité, tant pour les professionnel(le)s. Les revenus et cachets varient fortement, la majeure partie provenant de rémunération autonome et de l'aide publique, qui représente une part décroissante. Enfin, près de la moitié des répondant(e)s se disent insatisfait(e)s de leur rémunération, et les coûts liés à la pratique, tels que la création, l'entraînement et la location d'espaces, représentent une charge importante.

### 3.4. Santé économique et financière du secteur

Les prochains résultats présentent la situation économique et financière des organismes du secteur. Ils s'appuient à la fois sur l'enquête et sur les données du CADAC. L'analyse couvre les revenus et leurs différentes sources, les coûts et postes de dépenses, ainsi que la rentabilité des organismes. À noter que la présence de quelques organismes de grande taille peut influencer les moyennes (p. ex. revenu moyen par organisme). Pour limiter cet effet et mieux refléter la réalité du secteur, les valeurs médianes seront privilégiées dans l'interprétation des résultats.

Le Tableau 30 montre d'abord des statistiques descriptives des revenus des organismes selon quatre grandes catégories : les revenus totaux, les revenus autonomes, les revenus d'aide publique et les revenus d'aide privée. En médiane, les revenus totaux des organismes s'élevaient à plus de 484 269 \$ en 2022-2023 et à 519 825 \$ en 2023-2024.

En moyenne, les revenus autonomes représentent près de la moitié des revenus des organismes. Toutefois, ce constat ne se vérifie pas lorsqu'on observe la médiane, et ce tant en 2022-2023 qu'en 2023-2024. En réalité, ce sont les revenus d'aide publique qui constituent la principale source de financement en médiane, bien qu'ils aient diminué entre 2022-2023 (309 843 \$) et 2023-2024 (269 938 \$). L'enveloppe totale d'aide publique a également reculé au cours de ces deux années.

Quant aux revenus d'aide privée, ils se situent bien en deçà des autres sources : leur médiane avoisine les 12 000 \$, alors que la moyenne atteint environ 200 000 \$. Cette différence témoigne, une fois de plus, de la forte dispersion entre les organismes.

**Tableau 30. Revenus des organismes-répondants (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Moyenne</i>		
Revenus totaux	1 515 958 \$	1 582 708 \$
Revenus autonomes	687 162 \$	765 815 \$
Aide publique	636 555 \$	593 985 \$
Aide privée	192 241 \$	222 908 \$
<i>Médiane</i>		
Revenus totaux	484 269 \$	519 825 \$
Revenus autonomes	134 425 \$	140 169 \$
Aide publique	309 483 \$	269 938 \$
Aide privée	11 547 \$	12 746 \$

Le même type de résultats a été extrait à partir des données du CADAC et est présenté au Tableau 31. En regroupant un plus grand nombre d'organismes, les moyennes obtenues sont inférieures à celles dégagées dans notre échantillon, notamment car les grands organismes y ont un poids relativement moins important. En revanche, les résultats médians corroborent ceux de l'enquête : les revenus autonomes médians s'élèvent à 123 306 \$ en 2022-2023 et à 119 077 \$ en 2023-2024, tandis que l'aide publique demeure la principale source de revenus, avec une médiane de 383 264 \$ en 2022-2023 et de 344 660 \$ en 2023-2024, en légère diminution.

**Tableau 31. Revenus des organismes – CADAC (n = 56)**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	56	56
<i>Moyenne par organisme</i>		
Revenus totaux	1 182 492 \$	1 144 516 \$
Revenus autonomes	379 463 \$	407 927 \$
Aide privée	104 982 \$	123 304 \$
Aide publique	639 160 \$	561 713 \$
Autres revenus	58 887 \$	51 572 \$
<i>Médiane</i>		
Revenus totaux	554 421 \$	516 354 \$
Revenus autonomes	123 306 \$	119 077 \$
Aide privée	6 837 \$	10 008 \$
Aide publique	383 264 \$	344 660 \$

En ce qui concerne la provenance des revenus, tous types confondus, la majorité provient du Québec, tant en 2022-2023 qu'en 2023-2024 (Tableau 32). Les marchés américains représentent une part marginale des revenus des organismes, tandis qu'une proportion légèrement plus élevée (3,1 % en 2022-2023 et 2,9 % en 2023-2024) provient de l'international.

**Tableau 32. Provenance des revenus des organismes-répondants (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Moyenne</i>		
Québec	88,7%	89,2%
Canada	8,1%	7,2%
États-Unis	0,1%	0,6%
Autres marchés internationaux	3,1%	2,9%

Le Tableau 33 montre en détail les parts d'aide publique accordée aux organismes selon le palier gouvernemental. Au cours des deux dernières années, plus de la moitié de l'aide publique reçue provient du gouvernement du Québec. L'aide provenant du gouvernement du Canada représente pour sa part un peu moins du tiers de l'aide publique totale, et ce pour les deux années.

**Tableau 33. Aide publique selon le palier gouvernemental par rapport à l'aide publique totale (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
Gouvernement du Québec	52,7%	53,5%
Gouvernement du Canada	31,1%	29,3%
Municipalité ou MRC	12,4%	12,7%
Autres	3,7%	4,5%

Les précédents résultats peuvent être comparés selon la discipline via les données de CADAC. D'abord, les revenus moyens par organismes pour la danse, le théâtre, la musique et l'ensemble des disciplines sont montrés au Tableau 34. En termes de revenus totaux moyens, la danse s'apparente fortement au théâtre (1,14 M\$ en danse

contre 1,19 M\$ pour le théâtre), mais est inférieure à la musique et à la moyenne de toutes les disciplines. Par ailleurs, un peu plus du tiers des revenus en danse provient des revenus autonomes, tandis qu'environ la moitié provient de l'aide publique. Les autres disciplines utilisent une part moins importante de cette aide : 46,8 % pour le théâtre, 40,6 % pour la musique et 47 % pour l'ensemble des disciplines.

**Tableau 34. Revenus moyens par organisme selon la discipline et part sur les revenus totaux – 2023-2024 - CADAC**

	Danse	Théâtre	Musique	Toutes les disciplines
Revenus totaux	1 144 516 \$	1 185 412 \$	1 753 278 \$	1 545 068 \$
Revenus autonomes	407 927 \$	458 018 \$	523 955 \$	455 877 \$
Aide privée	123 304 \$	108 438 \$	480 023 \$	250 529 \$
Aide publique	561 713 \$	554 410 \$	712 216 \$	725 625 \$
Autres revenus	51 572 \$	64 546 \$	37 085 \$	113 037 \$
<i>Part sur les revenus totaux</i>				
Revenus autonomes	35,6%	38,6%	29,9%	29,5%
Aide privée	10,8%	9,1%	27,4%	16,2%
Aide publique	49,1%	46,8%	40,6%	47,0%
Autres revenus	4,5%	5,4%	2,1%	7,3%

En termes d'aide publique, la danse est la discipline qui, proportionnellement à l'aide publique totale, reçoit le moins de soutien du gouvernement du Québec (55,3 %, contre 57,8 % pour le théâtre et 65,3 % pour la musique), comme montré au [Tableau 35](#). Une part plus importante de son financement provient toutefois du gouvernement du Canada (35,1 %, contre 30,7 % en théâtre et 22,9 % en musique).

**Tableau 35. Aide publique moyenne par organisme selon le palier gouvernemental et part sur l'aide publique totale – 2023-2024 - CADAC**

	Danse	Théâtre	Musique	Toutes les disciplines
Gouvernement du Canada	35,1%	30,7%	22,9%	24,1%
Gouvernement du Québec	55,3%	57,8%	65,3%	64,1%
Municipalité ou MRC	8,7%	11,0%	11,4%	10,6%
Autres	0,8%	0,5%	0,4%	1,2%

Le [Tableau 36](#) présente les coûts médians des organismes par type de dépenses. Comme pour d'autres résultats exposés précédemment, il est plus pertinent d'observer les valeurs médianes afin de mieux cerner les réalités du secteur. Ainsi, les coûts totaux par organisme s'élevaient à 452 383 \$ en 2022-2023 et à 500 000 \$ en 2023-2024. Le poste de dépenses le plus important demeure la masse salariale, représentant environ 30 % de l'ensemble des coûts pour les deux années. Viennent ensuite les cachets, les frais annuels liés aux espaces ainsi que le marketing et la promotion. D'autres dépenses ont également été répertoriées par les répondants, notamment des frais d'exploitation (administration, télécommunications, assurances, etc.).

**Tableau 36. Coûts médians des organismes-répondants par type de dépense (n = 33)**

	2022-2023	2023-2024
<b>Médiane</b>		
Coûts totaux	452 383 \$	500 000 \$
Masse salariale	129 229 \$	151 480 \$
Cachets versés	126 531 \$	113 071 \$
Coûts annuels des espaces	82 632 \$	71 364 \$
Marketing et promotion	23 485 \$	25 049 \$
Formation de main-d'œuvre	0 \$	0 \$
Virage numérique	0 \$	0 \$
Autres coûts*	46 403 \$	73 292 \$

Note : \* les autres coûts représentent les frais d'administration et de télécommunication, les amortissements d'immobilisation et les assurances.

Le CADAC fournit également des données sur les coûts des organismes. Toutefois, en raison de la manière dont ces données sont ventilées, il n'est pas possible d'isoler les coûts médians par type de dépense, comme cela a été réalisé à partir des résultats de l'enquête. Il est toutefois possible de présenter les coûts totaux moyens et médians, illustrés au Tableau 37. Ceux-ci se situent dans les mêmes ordres de grandeur que les résultats de l'enquête, soit environ 1,2 M\$ en moyenne et un peu plus de 500 000 \$ en médiane.

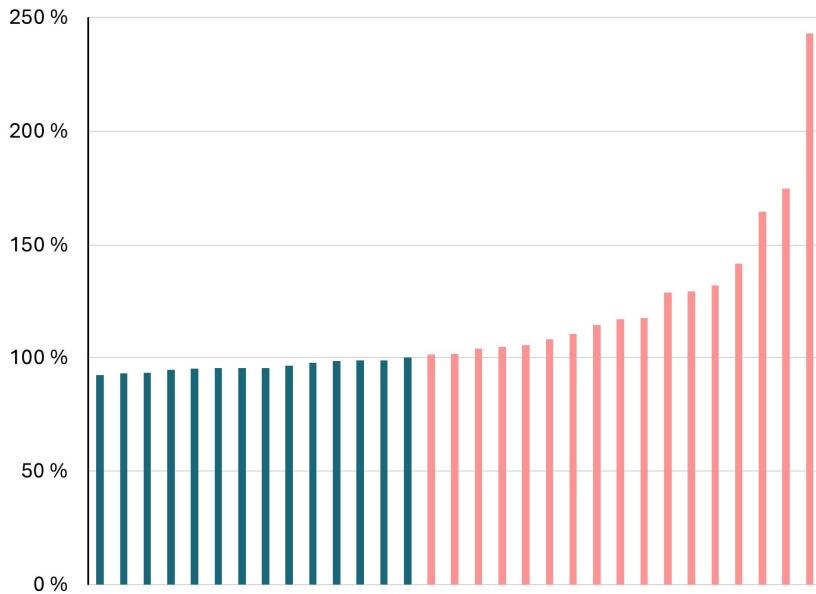
**Tableau 37. Coûts totaux moyens et médians et organismes - CADAC (n = 56)**

	2022-2023	2023-2024
Moyenne	1 187 832 \$	1 189 613 \$
Médiane	533 744 \$	533 773 \$

Ainsi, à partir de l'ensemble des résultats présentés plus tôt, il est possible d'analyser la rentabilité des organismes du secteur. La Figure 5 illustre les ratios coûts-revenus des organismes ayant répondu à l'enquête. Un ratio inférieur à 100 % signifie que les revenus de l'organisme sont supérieurs à ses coûts, ce qui se traduit par un bénéfice. À l'inverse, un ratio supérieur à 100 % indique que les coûts excèdent les revenus, entraînant ainsi un déficit.

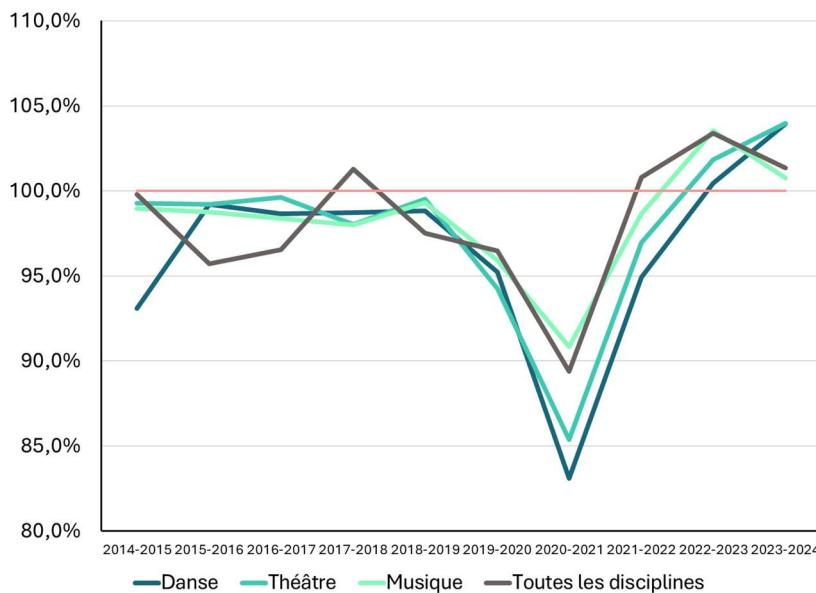
En 2023-2024, le ratio coûts-revenus s'élève en moyenne à 102,7 % et à 100,1 % en médiane, ce qui montre qu'au moins la moitié des organismes affichent un déficit au cours de cette année. Comme montre la figure, certains organismes présentent même un déficit important, dépassant 150 %. Par ailleurs, même parmi ceux qui dégagent un bénéfice, celui-ci demeure généralement très faible, frôlant de près le seuil de 100 %.

**Figure 5. Ratio coûts-revenus des organismes-répondants – 2023-2024 (n = 31)**



Similairement, à partir des données du CADAC, la Figure 6 illustre l'évolution du ratio coûts-revenus moyen des organismes depuis 2014-2015, en comparant avec d'autres disciplines. Durant cette période, ce ratio se situe généralement autour de 100 %, sauf certaines années où les organismes semblent avoir mieux performé (p. ex., 2014-2015 et de 2019-2020 à 2021-2022, notamment grâce aux aides reçues durant la pandémie). Au cours des deux dernières années, ce ratio a toutefois dépassé 100 %, indiquant un déficit. Les autres disciplines présentent des tendances similaires, avec des ratios proches ou supérieurs à 100 %. Cependant, récemment, ce ratio semble redescendre en dessous de 100 % pour la musique et l'ensemble des disciplines, alors qu'il continue de croître pour la danse et le théâtre.

**Figure 6. Ratio coûts/revenus des organismes (CADAC)**



### Résumé des faits saillants sur la situation économique et financière des organismes

Les résultats combinant l'enquête et les données du CADAC montrent que l'aide publique constitue la principale source de financement des organismes, bien qu'elle ait diminué entre 2022-2023 et 2023-2024. En médiane, les revenus totaux s'élèvent à 484 269 \$ en 2022-2023 et à 519 825 \$ en 2023-2024. L'aide privée reste marginale, avec une médiane avoisinant les 12 000 \$, alors que les revenus autonomes prennent plus de place en moyenne qu'en médiane, révélant une forte dispersion entre organismes. La majorité des revenus provient du Québec, alors que l'aide publique provient surtout du gouvernement du Québec (plus de la moitié) et du gouvernement du Canada (environ le tiers).

Les coûts médians se situent à 452 383 \$ en 2022-2023 et à 500 000 \$ en 2023-2024. La masse salariale représente la principale dépense (près de 30 %), suivie des cachets, des frais liés aux espaces et du marketing. Les données de rentabilité montrent que plusieurs organismes peinent à équilibrer leurs finances. En 2023-2024, le ratio coûts-revenus médian s'élève à 100,1 %, indiquant qu'au moins la moitié affichent un déficit. Certains déficits dépassent 150 %, tandis que les bénéfices observés restent généralement minimes.

### 3.5. Groupes de discussion

En parallèle de l'enquête, deux groupes de discussion ont été menés la semaine du 1er septembre 2025 auprès d'organismes et de professionnel(le)s de la danse.

Le premier groupe rassemblait six organismes de diffusion et de création, tandis que le second réunissait quatre professionnel(le)s du secteur.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces discussions :

- Les heures travaillées non rémunérées et les heures effectuées par les bénévoles ;
- Le financement ;
- La rémunération ;
- L'état et l'avenir du secteur de la danse.

Pour alimenter ces échanges, AppEco a présenté certains résultats préliminaires de l'enquête en lien avec ces thèmes. Les participant(e)s étaient donc invité(e)s à partager leurs opinions, ressentis, vision, inquiétudes, etc., par rapport au secteur de la danse. Certains faits saillants marquants ont été dévoilés lors de ces groupes.

#### **1. Les artistes consacrent de nombreuses heures de travail non rémunérées**

---

*« Être interprète, être chorégraphe, être administrateur, c'est trois métiers à temps plein. Ce n'est pas surprenant qu'on soit épuisés. » – Artiste indépendant*

---

Les discussions ont révélé l'ampleur du travail invisible dans le milieu de la danse. Enseignant(e)s, interprètes et chorégraphes consacrent de nombreuses heures à des tâches essentielles comme la préparation de cours, le suivi des élèves, l'administration des projets, la rédaction de communications ou encore le mentorat. Pourtant, ces heures ne figurent pas dans les contrats et ne donnent lieu à aucune rémunération. Cela crée une inégalité selon

les contextes : certains peuvent récupérer une partie de ces heures dans des projets subventionnés, tandis que d'autres absorbent ces charges entièrement, au détriment de leur bien-être et de leur temps de création. Sur le plan économique, cette réalité contribue à l'épuisement de la main-d'œuvre et à une sous-évaluation du coût réel du travail artistique.

## **2. Le financement du secteur est insuffisant et instable pour répondre aux besoins réels**

---

*« Le réseau est malade, tout est en mode survie. » – Artiste*

---

Le financement public dans le secteur de la danse est jugé insuffisant, instable et mal adapté aux réalités actuelles. Les enveloppes stagnent, voire diminuent, alors que les coûts liés à la production et à la diffusion augmentent constamment. Les organismes dénoncent un manque de prévisibilité, qui rend difficile la planification à long terme et limite l'embauche de personnel qualifié. Le modèle de financement, souvent centré sur les OBNL, exclut plusieurs acteurs importants comme les écoles privées ou les artistes indépendants. Cette structure crée des angles morts et laisse une portion significative du secteur sans soutien. Sur le plan économique, cette fragilité engendre un cercle vicieux : pénurie de ressources, impossibilité d'investir dans l'administration et dépendance aux subventions ponctuelles.

## **3. La rémunération des artistes reste instable et insuffisante pour assurer une sécurité financière**

---

*« On reçoit le même 3 000 \$ d'il y a 10 ans. Ça vaut quoi aujourd'hui ? »*  
– Gestionnaire d'organisme

---

La rémunération constitue un enjeu central et récurrent. La majorité des artistes n'ont pas de statut salarié stable et dépendent de revenus ponctuels liés à des projets, ce qui entraîne de longues périodes sans rémunération. Même lorsque les taux horaires semblent convenables, le nombre limité d'heures payées garde les revenus annuels très bas, souvent autour de 30 000 \$, un seuil jugé insuffisant pour refléter la charge réelle de travail. De plus, l'absence d'indexation des subventions depuis plusieurs années a considérablement réduit le pouvoir d'achat, empêchant les organismes de revaloriser les salaires. Certains acceptent ces conditions par habitude ou passion, mais de plus en plus de voix demandent une revalorisation structurelle qui reconnaîsse la valeur économique du travail artistique.

## **4. La surcharge de travail et la polyvalence excessive entraînent l'épuisement de la main-d'œuvre**

---

*« Entre la préparation des cours, les répétitions et le suivi administratif, je passe facilement deux fois plus d'heures que ce qui est payé chaque semaine. » – Chorégraphe*

---

La surcharge de travail, la précarité et la multiplication des rôles entraînent une fatigue généralisée dans le secteur. Les artistes doivent porter plusieurs chapeaux : créateur(-trice)s, administrateur(-trice)s, diffuseurs, souvent sans rémunération adéquate. Cette situation provoque un épuisement qui réduit la capacité de production et accentue

les difficultés de rétention de la main-d'œuvre. Du côté des organismes, le manque de financement empêche d'embaucher ou de former du personnel spécialisé, ce qui accentue la dépendance au travail bénévole ou invisible. Sur le plan économique, cela entraîne une inefficacité structurelle : une grande part du travail est absorbée gratuitement, ce qui sous-estime le coût réel de fonctionnement du secteur et fragilise sa durabilité.

### **5. Le secteur de la danse fait face à un avenir incertain et à un public en mutation**

---

*« Le public est là, mais il se fragmente. Les jeunes consomment la danse via TikTok plutôt qu'en salle. Il va falloir travailler autrement. » – Diffuseur*

---

L'état et l'avenir du secteur suscitent beaucoup d'inquiétudes. La précarité généralisée, la compétition accrue pour un financement limité et l'essoufflement des artistes nourrissent un climat de pessimisme. Plusieurs craignent un affaiblissement de l'ensemble de la chaîne, de la formation à la diffusion, si aucune mesure structurelle n'est prise. En parallèle, les habitudes du public changent rapidement : la consommation de danse se fait de plus en plus par le biais des réseaux sociaux, ce qui fragmente les auditoires et remet en question le modèle traditionnel de diffusion en salle. Bien que certains participant(e)s misent sur la créativité et la solidarité pour trouver de nouvelles solutions, le sentiment dominant est celui d'un secteur en « mode survie ». Économiquement, ce contexte soulève la question d'un choix de société : sans réinvestissement, la relève pourrait se retrouver dans des conditions encore plus précaires que les générations précédentes.

#### **Résumé des faits saillants des groupes de discussion**

Deux groupes de discussion menés en septembre 2025 auprès d'organismes et de professionnel(le)s de la danse ont permis d'aborder plusieurs enjeux structurants. Les participants ont mis en lumière l'ampleur du travail invisible : heures non rémunérées consacrées à l'administration, la préparation ou le mentorat, qui alourdit la charge et fragilise la main-d'œuvre. Le financement a aussi été jugé insuffisant et instable, limitant la planification à long terme et laissant certains acteurs du secteur sans soutien. La rémunération, quant à elle, demeure trop faible et ponctuelle : les revenus annuels se situent souvent autour de 30 000 \$, un niveau jugé inadéquat pour refléter la réalité du travail.

Les discussions ont également souligné la surcharge et la polyvalence excessive, qui entraînent un épuisement généralisé et nuisent à la rétention des talents. Enfin, l'avenir du secteur suscite des inquiétudes, entre compétition accrue pour des ressources limitées et évolution rapide des publics. Malgré ce contexte, les groupes ont aussi mis en avant la créativité, la solidarité et l'attachement profond à la danse, autant de leviers qui peuvent soutenir un renouveau si des conditions plus stables et durables sont mises en place.

## 4. Contribution économique du secteur de la danse au Québec

### 4.1. Retombées économiques

Malgré les défis actuels, il importe de rappeler que le secteur de la danse joue un rôle économique appréciable au Québec. Ses activités génèrent des dépenses dans la province et influencent la production, le PIB et l'emploi. Pour en mesurer l'ampleur, une analyse des retombées économiques a été réalisée à partir des revenus autonomes des organismes de danse et de multiplicateurs de Statistique Canada, afin d'estimer l'impact global du secteur sur l'économie.

Ces retombées économiques se calculent en 3 principaux volets :

- **Les impacts directs** : Les dépenses immédiates et directes d'un secteur, comme les salaires versés ou les achats de biens et services.
- **Les impacts indirects** : L'effet sur les fournisseurs du secteur.
- **Les impacts induits** : Les retombées générées par les dépenses des employé.es et des fournisseurs dans l'ensemble de l'économie.

Pour calculer les retombées, on utilise les multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada, qui permettent d'estimer les retombées d'une industrie données. Plus précisément, on utilise les multiplicateurs des Industries des arts, spectacles et loisirs, à défaut d'avoir un multiplicateur pour une industrie plus précise comme la danse.

Le Tableau 38 montre les résultats de cette analyse. De prime abord, on utilise comme intrant les coûts totaux des organismes en danse pour l'ensemble du secteur, c'est-à-dire en prenant les coûts illustrés dans les données du CADAC (64,1 M\$). En effectuant des dépenses totales de 64,1 M\$, le secteur de la danse permet de créer 29,9 M\$ en PIB directement et permet également de maintenant 651 emplois. Les dépenses en danse permettent également de dégager des dépenses de 38,5 M\$ dans ses secteurs fournisseurs et de 18,4 M\$ d'autres dépenses dans l'économie. Ces autres dépenses permettent également de créer 20,8 M\$ et 12,8 M\$ en PIB indirect et induit, ainsi que de préserver 258 et 98 emplois grâce à ces mêmes effets.

En somme, les activités du secteur de la danse permettent de créer 63,4 M\$ en PIB dans l'économie du Québec ainsi que de préserver 1 007 emplois.

**Tableau 38. Retombées économiques des organismes de la danse au Québec – 2023-2024**

	Direct	Indirect	Induit	Total
<i>En M\$</i>				
Production	<b>64,1</b>	38,5	18,4	<b>121,0</b>
PIB aux prix du marché	29,9	20,8	12,8	<b>63,4</b>
Impôts sur les produits	0,6	0,3	2,2	<b>3,0</b>
Subventions sur les produits	-0,1	-0,1	-0,2	<b>-0,3</b>
PIB aux prix de base	29,4	20,6	10,8	<b>60,8</b>
Emplois	651	258	98	<b>1 007</b>

## 5. Discussion

Après avoir montré les résultats opérationnels, financiers, les retombées économiques du secteur de la danse, d'autres points d'importance méritent discussion.

### 1. Pénurie de main-d'œuvre

Au sortir de la pandémie, l'ensemble de l'économie, et pas seulement le secteur de la danse, a été confronté à une rareté de main-d'œuvre. Notre enquête a donc interrogé les organismes sur leurs postes vacants. Les résultats présentés au [Tableau 39](#) montrent que, dans notre échantillon, la pénurie de main-d'œuvre semble désormais derrière nous. Parmi les 33 organismes répondants, 9 ont indiqué avoir un ou plusieurs postes vacants, pour un total de 14 postes dans l'ensemble de l'échantillon.

**Tableau 39. Postes vacants des organismes (n = 33)**

	n	%
<i>Postes à combler</i>		
Oui	9	27,3%
Non	24	72,7%
<i>Nombre de postes vacants</i>		
Total	14	-
Moyenne par organisme	0,4	-

### 2. Capacité à refuser des contrats

Les revenus provenant de la danse restent faibles, comme indiqué précédemment, avec une médiane de 25 633 \$. Par conséquent, les professionnel(le)s n'ont pas toujours la capacité financière de refuser des contrats, et 56,9 % des répondant(e)s déclarent se trouver dans cette situation. Ces constats varient toutefois selon la profession. Le [Tableau 40](#) montre notamment cette répartition selon la profession occupée. Les directeur(-trice)s de répétition, les interprètes, les enseignant(e)s et les chorégraphes sont les professions dont l'incapacité à refuser des contrats est la plus élevée. Pour leur part, c'est environ la moitié des directeur(-trice)s artistiques et travailleur(-euse)s culturel(le)s qui se disent dans l'incapacité de refuser des contrats.

**Tableau 40. Incapacité à refuser des contrats selon la profession (n = 101)**

	n	%
Directeur(-trice) de répétition	13	68,4%
Interprète	52	64,2%
Enseignant(e)	35	62,5%
Chorégraphe	41	61,2%
Producteur(-trice)	11	55,0%
Directeur(-trice) artistique	18	51,4%
Travailleur(-euse) culturel(le)	20	50,0%
Autres	1	5,0%

### 3. Part du revenu dédié à l'épargne

En lien avec les revenus des répondant(e)s, les professionnel(le)s ont également été sondé(e)s sur la part de leur revenu qui est dédié à l'épargne. En moyenne, c'est 7,8 % de leur revenu qui y est dédié, avec une médiane de 5 % (Tableau 41).

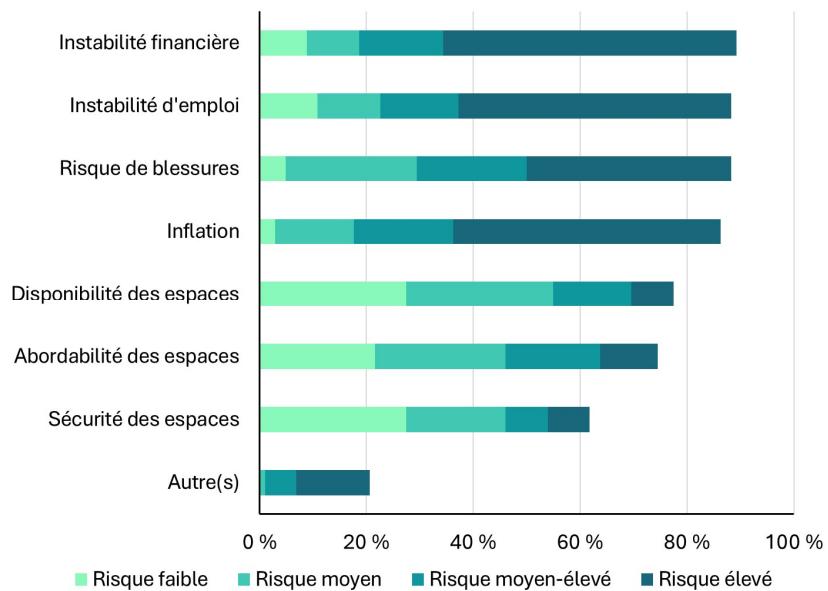
**Tableau 41. Proportion du revenu dédié à l'épargne (n = 94)**

	%
Moyenne	7,8%
Médiane	5,0%
10e percentile	0,0%
90e percentile	20,0%

### 4. Principaux risques des professionnel(le)s

Les répondant(e)s de l'enquête ont également été sondés sur les principaux risques de leurs professions. L'instabilité financière et l'instabilité d'emploi arrivent en tête de liste, constat qui est cohérent avec le statut d'emploi des professionnel(le)s qui sont en majorité travailleur(se)s autonomes, avec l'incapacité de refuser des contrats ainsi qu'avec le revenu médian qui se retrouve en deçà des moyennes québécoises.

**Figure 7. Principaux risques des professionnel(le)s (n = 101)**



## 6. Limites et conclusion

L'analyse confirme la vitalité artistique du secteur de la danse au Québec, tout en mettant en évidence des conditions économiques et organisationnelles fragiles. Les professionnel(le)s évoluent majoritairement dans un contexte de précarité, caractérisé par des revenus fluctuants, un volume important d'heures non rémunérées et un accès limité aux protections sociales. Parallèlement, les organismes présentent des marges financières restreintes, ce qui freine leur capacité à assurer la stabilité et la rétention de la main-d'œuvre.

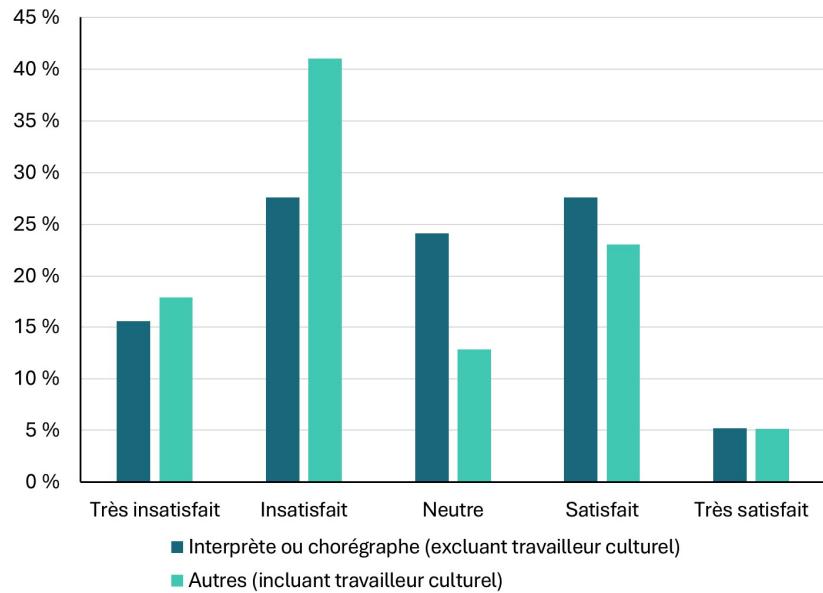
Ces constats soulignent les limites des cadres actuels de financement et de soutien. Ils mettent en lumière l'importance de mieux reconnaître l'ensemble des activités nécessaires à la production et à la diffusion des œuvres, ainsi que les conditions de travail qui en découlent, afin d'assurer la viabilité à moyen et long terme du secteur. Cette étude constitue le deuxième état des lieux du secteur d'une série de 6, la première ayant été réalisée en 2023 et la prochaine prévue en 2027.

Cet état de situation présente toutefois certaines limites. D'abord, la granularité des données publiques disponibles ne permet pas de comparer tous les sous-secteurs des arts de la scène. Bien que les données du CADAC offrent un portrait complet du secteur de la danse, les comparaisons restent limitées aux secteurs disponibles dans cette source. Pour cet exercice, la comparaison a été réalisée avec le théâtre et la musique, tandis que d'autres disciplines des arts de la scène (p. ex. l'humour, les spectacles de variétés, le cirque, etc.) n'ont pas pu être intégrées.

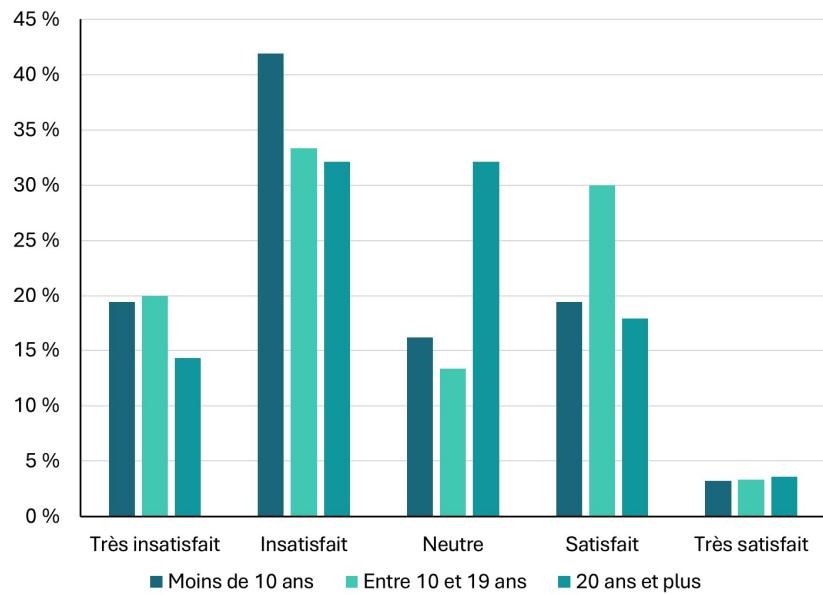
Ensuite, comme pour toute enquête, un biais lié aux données autodéclarées est possible. Même après plusieurs rondes de validation auprès des membres, certaines réponses peuvent être inexactes ou interprétées différemment. Il convient également de préciser que, bien que l'enquête ait ciblé une majorité de professionnel(le)s et d'organismes du secteur, elle ne couvre pas l'ensemble de ces acteurs. Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence et ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble du secteur.

## Annexe – Résultats complémentaires

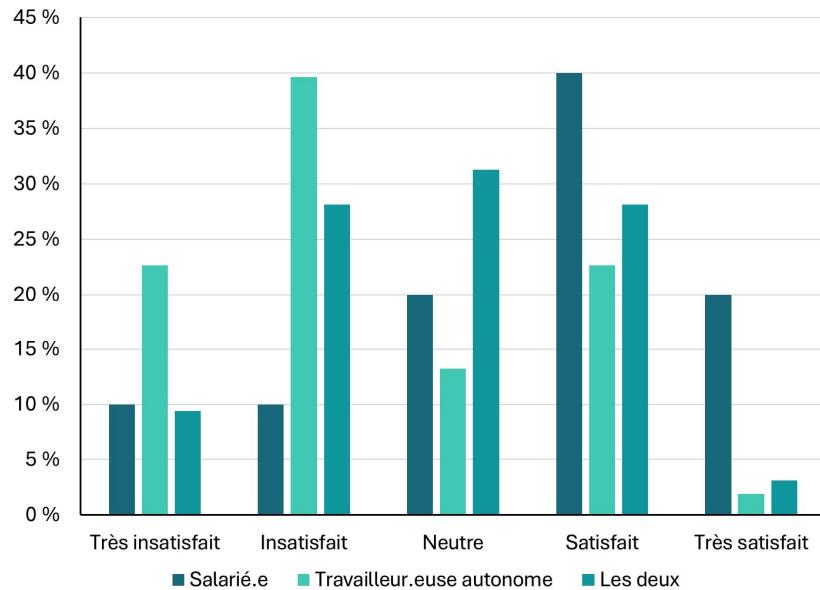
**Figure A.1. Satisfaction de la rémunération selon la profession (n = 97)**



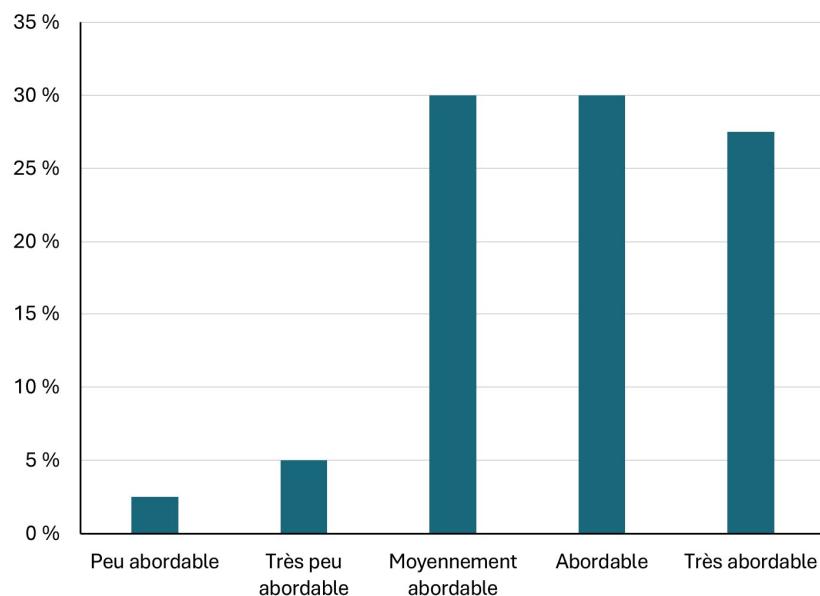
**Figure A.2. Satisfaction de la rémunération selon le nombre d'années d'expérience (n = 89)**



**Figure A.3. Satisfaction de la rémunération selon le statut d'emploi (n = 95)**



**Figure A.4. Abordabilité des espaces pour les professionnel(le)s (n = 38)**



**Tableau A.1. Montant d'aide publique selon le palier gouvernemental (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Moyenne</i>		
Gouvernement du Canada	198 256 \$	173 772 \$
Gouvernement du Québec	335 519 \$	317 947 \$
Municipalité ou MRC	79 170 \$	75 494 \$
Autres	23 610 \$	26 773 \$
<i>Médiane</i>		
Gouvernement du Canada	134 150 \$	103 355 \$
Gouvernement du Québec	178 796 \$	146 808 \$
Municipalité ou MRC	31 833 \$	28 500 \$
Autres	0 \$	0 \$

**Tableau A.2. Ratios des revenus des organismes (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Revenus autonomes / revenus totaux</i>		
Moyenne par organisme	29,1%	31,2%
Moyenne pondérée	45,3%	48,4%
Médiane	22,8%	26,7%
<i>Aide publique / revenus totaux</i>		
Moyenne par organisme	66,4%	61,5%
Moyenne pondérée	42,0%	37,5%
Médiane	67,3%	68,9%
<i>Aide privée / revenus totaux</i>		
Moyenne par organisme	4,5%	7,3%
Moyenne pondérée	12,7%	14,1%
Médiane	1,5%	1,6%

**Tableau A.3. Ratios des coûts sur les coûts totaux (n = 33)**

	2022-2023	2023-2024
Masse salariale	36,9%	37,1%
Autres coûts	25,3%	23,2%
Coûts des espaces	13,1%	13,6%
Cachets versés	18,4%	20,3%
Marketing et promotion	5,8%	5,2%
Formation de main-d'œuvre	0,3%	0,5%

**Tableau A.4. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus des organismes (n = 32)**

	2022-2023	2023-2024
Moyenne	103,3%	102,7%
Moyenne par organisme	111,9%	114,2%
Médiane	100,0%	100,1%
25e centile	97,0%	97,1%
75e centile	114,7%	123,7%

**Tableau A.5. Dépenses auprès des fournisseurs des organismes**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	25	26
Total	13 050 981 \$	12 346 692 \$
Moyenne	522 039 \$	474 873 \$
Médiane	140 510 \$	86 443 \$

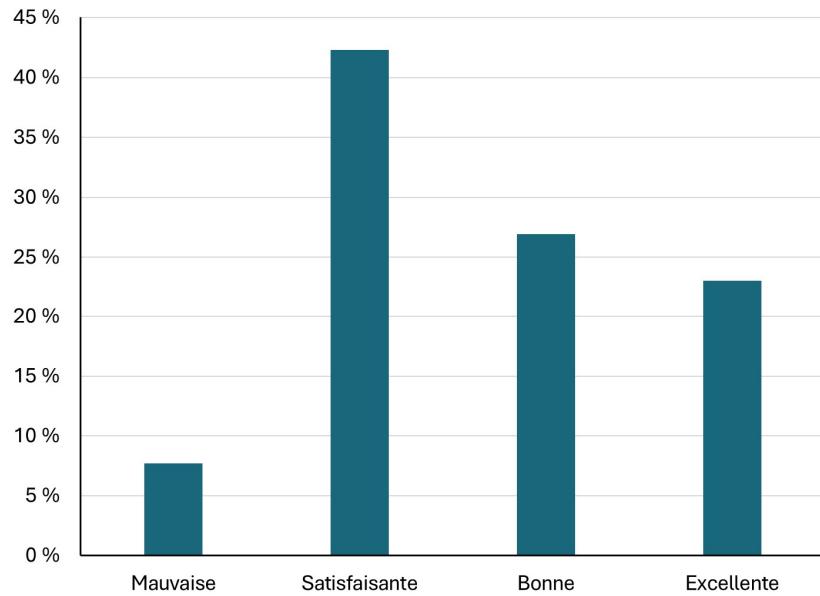
**Tableau A.6. Coûts des tournées des organismes (n = 29)**

	2022-2023	2023-2024
Total	2 965 210 \$	4 304 253 \$
Moyenne	102 249 \$	148 423 \$
Médiane	37 562 \$	53 960 \$
<i>En % des coûts totaux</i>		
Total	7,5%	10,3%
Moyenne par organisme	11,5%	13,5%
Médiane	3,7%	11,3%

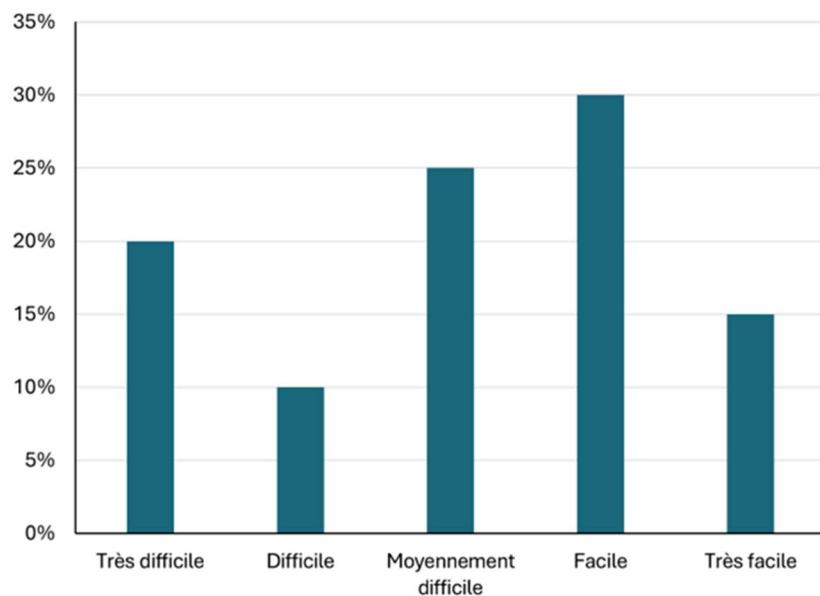
**Tableau A.7. Heures totales travaillées pour les emplois salariés, bénévoles et travailleur(-euse)s autonomes / pigistes (n = 33)**

	2022-2023	2023-2024
<i>Emplois salarié(e)s</i>		
Total	405 887	401 908
Moyenne	12 300	12 179
Médiane	3 276	4 045
<i>Travailleur(-euse)s et/ou pigistes</i>		
Total	90 213	91 793
Moyenne	2 734	2 782
Médiane	2 180	1 250
<i>Bénévoles</i>		
Total	6 520	5 284
Moyenne	198	160
Médiane	40	30

**Figure A.5. Sécurité des espaces des organismes (n = 26)**



**Figure A.6. Difficulté à trouver un espace pour les organismes (n = 20)**



**Tableau A.8. Aide publique selon le palier gouvernemental - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	56	56
<i>Total</i>		
Gouvernement du Canada	12 453 611 \$	11 047 363 \$
Gouvernement du Québec	20 356 590 \$	17 396 744 \$
Municipalité ou MRC	2 835 938 \$	2 751 703 \$
Autres	146 800 \$	260 098 \$
<i>Moyenne par organisme</i>		
Gouvernement du Canada	222 386 \$	197 274 \$
Gouvernement du Québec	363 511 \$	310 656 \$
Municipalité ou MRC	50 642 \$	49 138 \$
Autres	2 621 \$	4 645 \$
<i>Médiane</i>		
Gouvernement du Canada	170 895 \$	144 226 \$
Gouvernement du Québec	176 268 \$	149 780 \$
Municipalité ou MRC	35 000 \$	35 663 \$

**Tableau A.9. Aide publique par palier gouvernemental - ratio sur aide publique total - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	56	56
<i>Total</i>		
Gouvernement du Canada	34,8%	35,1%
Gouvernement du Québec	56,9%	55,3%
Municipalité ou MRC	7,9%	8,7%
Autres	0,4%	0,8%

**Tableau A.10. Part des revenus des organismes sur les revenus totaux - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
<i>Total</i>		
Revenus autonomes	32,1%	35,6%
Aide publique	54,1%	49,1%
Aide privée	8,9%	10,8%
Autres revenus	8,3%	7,2%

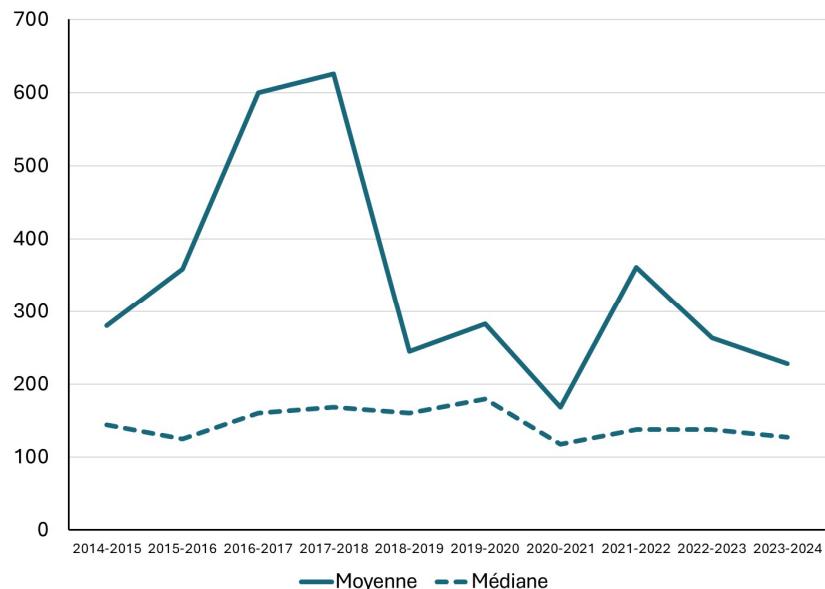
**Tableau A.11. Part des coûts des organismes sur les coûts totaux - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Masses salariale	35,7%	37,0%
Cachets versés	12,3%	10,5%
Coûts des espaces	7,3%	7,2%
Marketing et promotion	6,9%	6,4%
Autres coûts	37,7%	39,0%

**Tableau A.12. Coûts des tournées des organismes - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	56	56
Total	5 325 826 \$	5 232 184 \$
Moyenne par organisme	95 104 \$	93 432 \$
<i>Part sur les coûts totaux</i>	8,0%	7,9%

**Figure A.7. Heures moyennes et médianes travaillées par les bénévoles par organisme - CADAC**



**Tableau A.13. Dépenses d'immobilisations des organismes - CADAC**

	2022-2023	2023-2024
Nombre d'organismes	56	56
Total	48 124 140 \$	46 945 787 \$
Moyenne par organisme	859 360 \$	838 318 \$
Médiane	5 361 \$	4 472 \$

**Tableau A. 14. Multiplicateur d'entrées-sorties - Industrie des arts, spectacles et loisirs - 2021 - à l'intérieur des provinces**

	Direct	Indirect	Induit	<b>Total</b>
<i>Par dollar de production</i>				
Production	1,000	0,601	0,287	<b>1,888</b>
PIB aux prix du marché	0,466	0,324	0,199	<b>0,989</b>
Impôts sur les produits	0,009	0,004	0,034	<b>0,047</b>
Subventions sur les produits	-0,001	-0,001	-0,003	<b>-0,005</b>
PIB aux prix de base	0,458	0,321	0,169	<b>0,948</b>
<i>Par million de dollar de production</i>				
Emplois	10,162	4,029	1,528	<b>15,719</b>

Source : Statistique Canada Tableau 36-10-0113-01.

AppEco est un cabinet de conseil spécialisé en analyse économique et stratégique. Notre approche consiste à appliquer les principes et les méthodes de l'économie et de l'analyse stratégique à une variété de contextes d'affaires et de types de mandats nous procurant une perspective générale et variée qui enrichit l'ensemble de nos services-conseils. AppEco est reconnu pour son travail de première qualité, son emphase sur la communication, son respect des clients et des normes établies, ses valeurs environnementales, sa collaboration fréquente avec d'autres experts et ses justes prix.

**Pierre Emmanuel Paradis**

Associé & Économiste

([peparadis@appeco.ca](mailto:peparadis@appeco.ca))

C : 514 742-6348

**Julien Mc Donald-Guimond**

Vice-président & Économiste

([jmcdonaldguimond@appeco.ca](mailto:jmcdonaldguimond@appeco.ca))

C : 514 618-0061

**Guyllaume Faucher**

Directeur & Économiste

([gfaucher@appeco.ca](mailto:gfaucher@appeco.ca))

C : 514 714-0626

**Oumaima Zaki**

Analyste politique

([ozaki@appeco.ca](mailto:ozaki@appeco.ca))

C : 438 404-9303

**Ludovic Pelletier**

Économiste

([lpelletier@appeco.ca](mailto:lpelletier@appeco.ca))

C : 418 369-8116

**Richard Fahey**

Associé & Avocat

([rfahey@appeco.ca](mailto:rfahey@appeco.ca))

C : 514 910-7030

**Marie-Hélène Lafeuille**

Vice-présidente

([mlafeuille@appeco.ca](mailto:mlafeuille@appeco.ca))

C : 514 232-9557

**Jean-Charles Denis**

Économiste principal

([jcdenis@appeco.ca](mailto:jcdenis@appeco.ca))

C : 438 495-9787

**Maude Martin**

Analyste politique

([mmartin@appeco.ca](mailto:mmartin@appeco.ca))

C : 514 293-6892

**El Hadji Nimaga**

Économiste

([ehnimaga@appeco.ca](mailto:ehnimaga@appeco.ca))

C : 418 271-3841